

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 1445

14 juillet 2010

SOMMAIRE

Argenta Fund of Funds	69326	Leeward Investment Company 2	69324
Bavaroise Group Holding S.A.	69347	Mawared International S.A.	69323
BIO-OVO Produzentengemeinschaft Bio- Eier, Grossregion-Luxemburg a.s.b.l. ...	69357	MD SKIN Solutions Sàrl	69354
Blackburn Holding Sàrl	69356	MIB Mädler-Passage	69324
Centauro Management S.A.	69351	MIB MP Leipzig	69322
Composource S.à r.l.	69349	N Alpha S.à r.l.	69322
Credit Suisse Microfinance Fund Manage- ment Company	69346	Natixis International Funds (Lux) I	69352
Cz2 Laguna II S.à r.l.	69338	NetJets Luxembourg Holding Company S.à r.l.	69322
DB Platinum	69351	NPB SICAV	69337
DB Platinum II	69350	Parish Capital Luxembourg Holdings II-A, S.à r.l.	69354
DB Platinum III	69349	Parish Capital Luxembourg Holdings II-B, S.à r.l.	69322
DB Platinum IV	69353	Parish Capital Luxembourg Holdings S.à r.l.	69352
DKV Globality S.A.	69353	Personal Properties S.A.	69360
East Holding S.A.	69357	Sales Points Center S.A.	69357
Elina Invest Sàrl	69355	Servus Group HoldCo S.à r.l.	69321
Facara	69325	Sheringham Holding S.à r.l.	69356
Falcon Fund SICAV	69348	Shopping City Zagreb S.A.	69320
Fenix International S.A.	69325	Statim Finance Group Sàrl	69335
Financial IT Systems S.à.r.l.	69335	Statim Operating Group Sàrl	69324
Flox Holdings S.à r.l.	69326	Swiss Life Products (Luxembourg) S.A. ..	69320
Holgespar Luxembourg S.A.	69347	T2 Capital Finance Company S.A.	69337
HSBC European Infrastructure Invest- ments 2	69350	TDK Recording Media Europe S.A.	69352
Inncona S.à r.l. & Cie. (431.) S.e.c.s.	69355	Tragomi S.A.	69323
Istanbul Bond Company S.A.	69348	Waldeck Capital (Luxembourg) S.A.	69335
Katoen Natie Benelux S.A.	69321	Waldeck Capital (Luxembourg) S.A.	69336
Kepler S.A.	69336	White Grafton S.à r.l.	69314
Landex S.A.	69354		

White Grafton S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1660 Luxembourg, 22, Grand-rue.

R.C.S. Luxembourg B 153.261.

—
STATUTES

In the year two thousand and ten, on the twelfth of May.

Before Maître Joseph Elvinger, notary public residing at Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, undersigned.

THERE APPEARED:

PWREF I Holding S.à r.l., a société à responsabilité limitée incorporated and existing under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 22, Grand Rue, 3rd Floor, L-1660 Luxembourg, registered with the Luxembourg trade and companies register under registration number B 132 917.

here represented by Régis Galiotto, jurist, professionally residing at Luxembourg, by virtue of a proxy given on May 11th, 2010.

The said proxy, initialled ne varietur by the proxyholder of the appearing party and the notary, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Such appearing party, acting in the hereabove stated capacity, has required the officiating notary to enact the deed of incorporation of a private limited company (société à responsabilité limitée) which it declares organized among itself and the articles of incorporation of which shall be as follows.

A. Purpose - Duration - Name - Registered office

Art. 1. There is hereby established among the current owner of the shares created hereafter and all those who may become shareholders in future, a private limited company (société à responsabilité limitée) (hereinafter the "Company") which shall be governed by the law of 10 August 1915 on commercial companies, as amended, as well as by the present articles of incorporation.

Art. 2. The object of the Company is to carry out all transactions pertaining directly or indirectly to the acquisition of participations in any enterprise in any form whatsoever, and the administration, management, control and development of those participations.

In particular, the Company may use its funds to establish, manage, develop and dispose of a portfolio of securities and patents of whatever origin, to participate in the creation, development and control of any enterprise, to acquire, by way of investment, subscription, underwriting or option, securities and patents, to realize them by way of sale, transfer, exchange or otherwise, to develop such securities and patents, to grant to companies in which the Company has a participation, any assistance, loans, advances and guarantees.

The Company may engage in any transactions involving immovable and movable property. The Company may acquire, transfer and manage any real estate of whatever kind in whatever country or location. The Company may further engage and execute any operations which pertain directly or indirectly to the management and the ownership of real estate.

The Company may also carry out a licensing activity of trademark as well as a financing activity to its subsidiaries. The Company may carry out any industrial or commercial activity which directly or indirectly favours the realisation of its object.

Art. 3. The Company is incorporated for an unlimited period.

Art. 4. The Company will assume the name of ""White Grafton S.à r.l.".

Art. 5. The registered office of the Company is established in Luxembourg. The registered office may be transferred within the same municipality by decision of the board of managers. It may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by mean of a resolution of a general meeting of its shareholders. Branches or other offices may be established either in Luxembourg or abroad.

B. Share capital - Shares

Art. 6. The Company's share capital is set at twelve thousand five hundred euros (EUR 12,500) represented by twelve thousand five hundred (12,500) shares with a par value of one euro (EUR 1) each.

Each share is entitled to one vote at ordinary and extraordinary general meetings.

Art. 7. The share capital may be modified at any time by the approval of a majority of shareholders representing three quarters of the share capital at least. The shares to subscribe shall be offered preferably to the existing shareholders, in proportion to the share in the capital represented by their shares.

Art. 8. The shares are indivisible vis-à-vis the Company which will recognize only one holder per share. The joint co-owners shall appoint a single representative who shall represent them towards the Company.

Art. 9. The Company's shares are freely transferable among shareholders. Inter vivos, they may only be transferred to new shareholders subject to the approval of such transfer given by the other shareholders in a general meeting, at a majority of three quarters of the share capital.

In the event of death, the shares of the deceased shareholder may only be transferred to new shareholders subject to the approval of such transfer given by the other shareholders in a general meeting, at a majority of three quarters of the share capital. Such approval is, however, not required in case the shares are transferred either to parents, descendants or the surviving spouse.

Art. 10. The death, suspension of civil rights, bankruptcy or insolvency of one of the shareholders will not cause the dissolution of the Company.

Art. 11. Neither creditors, nor assigns, nor heirs may for any reason affix seals on assets or documents of the Company.

C. Management

Art. 12. The Company is managed by one or several managers, which do not need to be shareholders.

The manager(s) is (are) appointed by the general meeting of shareholders which sets the term of their office.

In the case of several managers, the Company is managed by a board of managers. In that case, the Company will be bound in all circumstances by the sole signature of one member of the board of managers or by the signature of any person to whom such signatory power shall be delegated by the board of managers. The managers may be dismissed freely at any time, without there having to exist any legitimate reason ("cause légitime").

The board of managers may grant special power by authentic proxy or power of attorney by private instrument.

Art. 13. The board of managers shall choose from among its members a chairman resident in the Grand Duchy of Luxembourg and may choose from among its members a vice-chairman. It may also choose a secretary, who does not need to be a manager, who shall be responsible for keeping the minutes of the meetings of the board of managers.

In dealing with third parties, the board of managers has the most extensive powers to act in the name of the Company in all circumstances and to authorize all transactions consistent with the Company's purpose.

The board of managers shall meet as often as required and at least on a quarterly basis in the Grand Duchy of Luxembourg, upon call by the chairman, or two managers, at the place indicated in the notice of meeting. The chairman shall preside at all meetings of the board of managers, but in his absence, the board of managers may appoint another manager as chairman pro tempore by vote of the majority present at any such meeting.

Written notice of any meeting of the board of managers must be given to the managers twenty-four hours at least in advance of the date proposed for the meeting, except in case of emergency, in which case the nature and the motives of the emergency shall be mentioned in the notice. This notice may be omitted in case of assent of each manager in writing, by cable, telegram, telex or facsimile, or any other similar means of communication. A special convocation will not be required for a board meeting to be held at a time and location determined in a prior resolution adopted by the board of managers.

Any manager who is not a resident of the United Kingdom may act at any meeting of the board of managers by appointing in writing or by cable, telegram, telex or facsimile another manager as his proxy.

A manager may represent more than one of his colleagues.

Any manager may participate in any meeting of the board of managers by conference-call, videoconference or by other similar means of communication allowing all the persons taking part in the meeting to hear one another. The participation in a meeting by these means is equivalent to a participation in person at such meeting. The board of managers can deliberate or act validly only if at least a majority of the managers is present or represented at a meeting of the board of managers. Decisions shall be taken by a majority of votes of the managers present or represented at such meeting.

The board of managers may, unanimously, pass resolutions by circular means when expressing its approval in writing, by cable, telegram, telex or facsimile, or any other similar means of communication, to be confirmed in writing. The entirety will form the minutes giving evidence of the resolution.

Art. 14. The minutes of any meeting of the board of managers shall be signed by the chairman or, in his absence, by the vice-chairman, or by two managers. Copies or extracts of such minutes which may be produced in judicial proceedings or otherwise shall be signed by the chairman, or by two managers.

Art. 15. The death or resignation of a manager, for any reason whatsoever, shall not cause the dissolution of the Company.

Art. 16. The manager(s) does (do) not assume, by reason of its (their) position, any personal liability in relation to commitments regularly made by them in the name of the Company. They are authorised agents only and are therefore merely responsible for the execution of their mandate.

D. Decisions of the sole shareholder - Collective decisions of the shareholders

Art. 17. Each shareholder may participate in the collective decisions irrespective of the numbers of shares which he owns. Each shareholder is entitled to as many votes as he holds or represents shares.

Art. 18. Collective decisions are only validly taken in so far they are adopted by the shareholders owning more than half of the share capital.

The amendment of the articles of incorporation requires the approval of a majority of shareholders representing three quarters of the share capital at least.

Art. 19. The sole shareholder exercises the powers granted to the general meeting of shareholders under the provisions of section XII of the law of 10 August 1915 concerning commercial companies, as amended.

E. Financial year - Annual accounts - Distribution of profits

Art. 20. The Company's year commences on the first of January and ends on the thirty-first of December.

Art. 21. Each year, as of the thirty-first of December, the accounts are closed and the managers prepare an inventory including an indication of the value of the Company's assets and liabilities. Each shareholder may inspect the above inventory and balance sheet at the Company's registered office.

Art. 22. Five per cent (5%) of the net profit are set aside for the establishment of a statutory reserve, until such reserve amounts to ten per cent (10%) of the share capital. The balance may be freely used by the shareholders.

F. Dissolution - Liquidation

Art. 23. In the event of a dissolution of the Company, the Company shall be liquidated by one or more liquidators, which do not need to be shareholders, and which are appointed by the general meeting of shareholders which will determine their powers and fees. Unless otherwise provided, the liquidators shall have the most extensive powers for the realisation of the assets and payment of the liabilities of the Company.

The surplus resulting from the realisation of the assets and the payment of the liabilities shall be distributed among the shareholders proportionally to the shares of the Company held by them.

Art. 24. All matters not governed by these articles of incorporation shall be determined in accordance with the law of 10 August 1915 on commercial companies and amendments thereto.

Subscription and Payment

All the shares have been subscribed by PWREF I Holding S.à r.l. as aforementioned.

All the shares have been fully paid up in cash so that the amount of twelve thousand five hundred euros (EUR 12,500) is at the free disposal of the Company as has been proved to the undersigned notary who expressly bears witness to it.

Transitional dispositions

The first financial year shall begin on the date of the formation of the Company and shall terminate on 31 December 2010.

Expenses

The expenses, costs, remunerations or charges in any form whatsoever which shall be borne by the Company as a result of its incorporation are estimated at approximately one thousand four hundred Euros (1,400.- EUR).

Resolutions of the sole shareholder

The sole shareholder representing the entire subscribed capital has immediately proceeded to adopt the following resolutions.

The above named person, representing the entire subscribed capital and considering itself as fully convened, has immediately passed the following resolutions:

1. The registered office of the Company shall be at 22, Grand Rue, 3rd Floor, L-1660 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg,
2. The following persons are appointed managers of the Company for an indefinite period,
 - Ms. Valérie Scholtes, born on 23 December 1974 in Leuven, Belgium, with professional address at 22, Grand-Rue, 3rd Floor, L-1660 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg,
 - Mr. Gérard Becquer, born on 29 April 1956 in Briey, France, with professional address at 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg,
 - Mr. Philippe Leclercq, born on 18 May 1968 in Liège, Belgium, with professional address at 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

The managers are vested with the broadest powers to act in the name of the Company in all circumstances and to bind the Company by their sole signature.

Whereof, the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on the request of the above appearing person, the present deed is worded in English, followed by a French translation, on the request of the same appearing person, the English version will prevail in case of differences between the English and French text.

The document having been read to the person appearing, known to the notary by his name, first name, civil status and residence, the said person appearing signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction en français du texte qui précède:

L'an deux mille dix, le douze mai.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

A COMPARU:

PWREF I Holding S.à r.l., une société a responsabilité limitée constituée et existant selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social au 22 Grand Rue, 3^e étage, L-1660 Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 132 917.

Ici représentée par Régis Galiotto, juriste, demeurant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé, donnée le 11 mai 2010.

La procuration signée ne varietur par le mandataire du comparant et par le notaire soussigné restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Lequel comparant, représenté comme dit ci-avant, a requis le notaire instrumentant de dresser acte d'une société à responsabilité limitée qu'il déclare constituer et dont il a arrêté les statuts comme suit

A. Object - Durée - Dénomination - Siège

Art. 1^{er}. Il est formé par les présentes entre le propriétaire actuel des parts ci-après créées et tous ceux qui pourront le devenir par la suite, une société à responsabilité limitée (la "Société") qui sera régie par la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales telle que modifiée, ainsi que par les présents statuts.

Art. 2. L'objet de la Société est d'exercer toute opération se rapportant directement ou indirectement à la prise de participations dans toute entreprise sous quelque forme que ce soit, ainsi que la gestion, l'administration, le contrôle et le développement de ces participations.

En particulier, la Société peut utiliser ses fonds pour constituer, administrer, développer et vendre un portefeuille de valeurs mobilières et de brevets de n'importe quelle origine, pour participer dans la constitution, le développement et le contrôle de n'importe quelle entreprise, pour acquérir, par voie d'investissement, de souscription ou d'option des valeurs mobilières et des brevets, pour en disposer par voie de vente, transferts, échanges ou autrement, pour développer ses valeurs mobilières et brevets, pour accorder à des sociétés dans lesquelles la Société a une participation tout type d'assistance, prêts, avance et garanties.

La Société peut s'engager dans n'importe quelle transaction impliquant des biens meubles et immeubles. La Société peut acquérir, transférer et gérer tout bien immobilier de n'importe quelle forme. La Société peut acquérir, transférer et gérer des immeubles sous n'importe quelle forme, peu importe leur lieu de situation. La Société peut enfin s'engager dans n'importe quelle opération qui a trait, directement ou indirectement, à la gestion ou à la possession de biens immobiliers.

La Société pourra également exercer une activité de licence de marque de fabrique ainsi qu'une activité de financement de ses filiales. La Société pourra également accomplir toutes opérations, activités commerciales ou industrielles, qui favorisent directement ou indirectement la réalisation de son objet.

Art. 3. La Société est constituée pour une durée indéterminée.

Art. 4. La Société prend la dénomination de "White Grafton S.à r.l."

Art. 5. Le siège social est établi à Luxembourg.

Il peut être transféré en toute autre localité du Grand-Duché en vertu d'une décision de l'assemblée générale des associés. La Société peut ouvrir des agences ou succursales dans toutes autres localités du pays ou dans tous autres pays.

B. Capital social - Parts sociales

Art. 6. Le capital social est fixé à la somme de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500) représentée par douze mille cinq cents (12.500) parts sociales, d'une valeur de un euro (EUR 1) chacune.

Chaque part sociale donne droit à une voix dans les délibérations des assemblées générales ordinaires et extraordinaires.

Art. 7. Le capital social pourra, à tout moment, être modifié moyennant accord de la majorité des associés représentant au moins les trois quarts du capital social. Les parts sociales à souscrire seront offertes par préférence aux associés existants, proportionnellement à la partie du capital qui représente leurs parts sociales.

Art. 8. Les parts sociales sont indivisibles à l'égard de la Société qui ne reconnaît qu'un seul propriétaire pour chacune d'elles. Les copropriétaires indivis de parts sociales sont tenus de se faire représenter auprès de la Société par une seule et même personne.

Art. 9. Les parts sociales sont librement cessibles entre associés. Les parts sociales ne peuvent être cédées entre vifs à des non associés qu'avec l'agrément donné en assemblée générale des associés représentant au moins les trois quarts du capital social.

En cas de décès d'un associé, les parts sociales de ce dernier peuvent être transmises à des non associés que moyennant l'agrément, donné en assemblée générale, des associés représentant les trois quarts des parts appartenant aux associés survivants. Dans ce dernier cas cependant, le consentement n'est pas requis lorsque les parts sont transmises, soit à des ascendants ou descendants, soit au conjoint survivant.

Art. 10. Le décès, l'interdiction, la faillite ou la déconfiture de l'un des associés ne met pas fin à la Société.

Art. 11. Les créanciers, ayants droit ou héritiers ne pourront, pour quelque motif que ce soit, apposer des scellés sur les biens et documents de la Société.

C. Gérance

Art. 12. La Société est gérée par un ou plusieurs gérants, qui n'ont pas besoin d'être associés.

Le(s) gérant(s) est (sont) nommé(s) par l'assemblée générale des associés laquelle fixera la durée de leur mandat.

En cas de plusieurs gérants, la Société est administrée par un conseil de gérance. Dans ce cas, la Société sera engagée en toutes circonstances par la signature unique d'un membre du conseil de gérance ou par la signature de toute personne à laquelle tel pouvoir de signature a été délégué par le conseil de gérance. Les gérants sont librement et à tout moment révocables, sans qu'il soit nécessaire qu'une cause légitime existe.

Le conseil de gérance peut également conférer tous mandats spéciaux par procuration authentique ou sous seing privé.

Art. 13. Le conseil de gérance choisira parmi ses membres un président résident au Grand-Duché de Luxembourg et pourra choisir parmi ses membres un vice-président. Il pourra également choisir un secrétaire qui n'a pas besoin d'être gérant et qui sera en charge de la tenue des procès-verbaux des réunions du conseil de gérance.

Vis-à-vis des tiers, le conseil de gérance a les pouvoirs les plus étendus pour agir au nom de la Société en toutes circonstances et pour faire autoriser tous les actes et opérations relatifs à son objet.

Le conseil de gérance se réunira aussi souvent que nécessaire et au minimum de façon trimestrielle au Grand-Duché de Luxembourg, sur convocation du président ou de deux gérants au lieu indiqué dans l'avis de convocation. Le président présidera toutes les réunions du conseil de gérance, en son absence le conseil de gérance pourra désigner à la majorité des personnes présentes à cette réunion un autre gérant pour assumer la présidence pro tempore de ces réunions.

Avis écrit de toute réunion du conseil de gérance sera donné à tous les gérants au moins vingt-quatre heures avant la date prévue pour la réunion, sauf s'il y a urgence, auquel cas la nature et les motifs de cette urgence seront mentionnés dans l'avis de convocation. Il pourra être passé outre à cette convocation à la suite de l'assentiment de chaque gérant par écrit ou par câble, télégramme, télex, télécopieur ou tout autre moyen de communication similaire. Une convocation spéciale ne sera requise pour une réunion du conseil de gérance se tenant à une heure et un endroit déterminés dans une résolution préalablement adoptée par le conseil de gérance.

Tout gérant qui n'est pas résident au Royaume-Uni pourra se faire représenter à toute réunion du conseil de gérance en désignant par écrit ou par câble, télégramme, télex ou télécopie un autre gérant comme son mandataire.

Un gérant peut représenter plusieurs de ses collègues.

Tout gérant qui n'est pas résident au Royaume-Uni peut participer à une réunion du conseil de gérance par conférence téléphonique, par visioconférence ou par d'autres moyens de communication similaire où toutes les personnes prenant part à cette réunion peuvent s'entendre les uns les autres. La participation à une réunion par ces moyens équivaut à une présence en personne à une telle réunion. Le conseil de gérance ne pourra délibérer ou agir valablement que si la majorité au moins des gérants est présente ou représentée à la réunion du conseil de gérance. Les décisions sont prises à la majorité des voix des gérants présents ou représentés à cette réunion.

Le conseil de gérance pourra, à l'unanimité, prendre des résolutions par voie circulaire en exprimant son approbation au moyen d'un ou de plusieurs écrits ou par câble, télégramme, télex, télécopieur ou tout autre moyen de communication similaire, à confirmer par écrit, le tout ensemble constituant le procès-verbal faisant la preuve de la décision intervenue.

Art. 14. Les procès-verbaux de toutes les réunions du conseil de gérance seront signés par le président ou, en son absence, par le vice-président, ou par deux gérants. Les copies ou extraits des procès-verbaux destinés à servir en justice ou ailleurs seront signés par le président ou par deux gérants.

Art. 15. Le décès d'un gérant ou sa démission, pour quelque motif que ce soit, n'entraîne pas la dissolution de la Société.

Art. 16. Le ou les gérant(s) ne contractent, à raison de sa (leur) fonction, aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par lui (eux) au nom de la Société. Simples mandataires, ils ne sont responsables que de l'exécution de leur mandat.

D. Décisions de l'associé unique - Décisions collective des associés

Art. 17. Chaque associé peut participer aux décisions collectives quel que soit le nombre de parts qui lui appartient. Chaque associé a un nombre de voix égal au nombre de parts qu'il possède ou représente.

Art. 18. Les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles ont été adoptées par des associés représentant plus de la moitié du capital social.

Les statuts ne peuvent être modifiés que moyennant décision de la majorité des associés représentant les trois quarts du capital social.

Art. 19. L'associé unique exerce les pouvoirs dévolus à l'assemblée des associés par les dispositions de la section XII de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée.

E. Année sociale - Bilan - Répartition

Art. 20. L'année sociale commence le 1^{er} janvier et se termine le 31 décembre de chaque année.

Art. 21. Chaque année, au 31 décembre, les comptes sont arrêtés et le ou les gérant(s) dressent un inventaire comprenant l'indication des valeurs actives et passives de la Société. Tout associé peut prendre communication au siège social de l'inventaire et du bilan.

Art. 22. Sur le bénéfice net, il est prélevé cinq pourcent (5%) pour la constitution d'un fond de réserve jusqu'à ce que celui-ci atteigne dix pourcent (10%) du capital social. Le solde est à libre disposition de l'assemblée générale.

F. Dissolution - Liquidation

Art. 23. En cas de dissolution de la Société, la liquidation sera faite par le ou les gérant(s) en fonction, ou par un ou plusieurs liquidateur(s), associé(s) ou non, nommé(s) par l'assemblée des associés qui fixera leurs pouvoirs et leurs émoluments. Le ou les liquidateur(s) auront les pouvoirs les plus étendus pour la réalisation de l'actif et le paiement du passif.

L'actif, après déduction du passif, sera partagé entre les associés en proportion des parts sociales détenues dans la Société.

Art. 24. Pour tout ce qui n'est pas réglé par les présents statuts, les associés s'en réfèrent aux dispositions de la loi du 10 août 1915 telle qu'elle a été modifiée.

Souscription et libération

Les parts sociales ont été toutes souscrites par PWREF I Holding S.à r.l., susmentionnée.

Toutes les parts sociales ont été intégralement libérées en numéraire de sorte que la somme de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500) est dès maintenant à la disposition de la Société, ce dont il a été justifié au notaire soussigné.

Disposition transitoire

Le premier exercice social commence à la date de constitution de la Société et finira le 31 décembre 2010.

Frais

Les parties ont évalué le montant des frais et dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à charge à raison de sa constitution à environ mille quatre cents Euros (1.400,- EUR).

Résolutions de l'associé unique

Et aussitôt l'associé, représentant l'intégralité du capital social et se considérant comme dûment convoqué, a pris les résolutions suivantes:

1. Le siège social de la Société est établi au 22, Grand-Rue, 3^e étage, L-1660 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg,

2. Sont nommés gérants de la Société pour une durée illimitée

- Madame Valérie Scholtes, née le 23 décembre 1974 à Leuven, Belgique, avec adresse professionnelle au 22, Grand-Rue, 3^e étage, L-1660 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg,

- Monsieur Gérard Becquer, né le 29 avril 1956 à Briey, France, avec adresse professionnelle au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg,

- Monsieur Philippe Leclercq, né le 18 mai 1968 à Liège, Belgique, avec adresse professionnelle au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

Les gérants ont les pouvoirs les plus étendus pour agir au nom de la Société en toutes circonstances et l'engager valablement par leur signature unique.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, les jours, mois et an qu'en tête des présentes.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate que sur demande du comparant, le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française, sur demande du même comparant, le texte anglais fera foi en cas de divergence entre les deux.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, connu du notaire instrumentaire par nom, prénom usuel, état et demeure, le comparant a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: R. GALIOTTO, J. ELVINGER.

Enregistré à Luxembourg A.C. le 19 mai 2010. Relation: lac/2010/22068. Reçu soixante-quinze euros (75,- €).

Le Receveur (signé): Francis SANDT.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 mai 2010.

J. ELVINGER.

Référence de publication: 2010083923/324.

(100074893) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 mai 2010.

Shopping City Zagreb S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1330 Luxembourg, 34A, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 132.859.

*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle
des actionnaires tenue extraordinairement en date du 11 mars 2010 à Luxembourg*

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale annuelle des Actionnaires tenue extraordinairement en date du 11 mars 2010 à Luxembourg que:

1. L'Assemblée décide de ratifier la cooptation de Monsieur Jérôme Wunsch comme Administrateur de la Société en date du 1^{er} mars 2010, en remplacement de Monsieur Edouard Georges, Administrateur démissionnaire, et jusqu'à l'issue de l'assemblée générale annuelle de 2015.

2. L'Assemblée décide de renouveler le mandat d'administrateurs de Messieurs Frank Wegner et Peter Hamacher jusqu'à l'issue de l'assemblée générale annuelle de 2015.

3. L'assemblée décide de renouveler le mandat de commissaire aux comptes de Monsieur François Georges jusqu'à l'issue de l'assemblée générale annuelle de 2015.

Pour extrait conforme, délivré sur papier libre aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 mars 2010.

SHOPPING CITY ZAGREB S.A.

Dr. Peter HAMACHER / Jérôme WUNSCH

Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2010049439/24.

(100050750) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 avril 2010.

Swiss Life Products (Luxembourg) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8009 Strassen, 23, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 131.594.

*Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Annuelle
des Actionnaires de la Société, tenue à Luxembourg le 1^{er} avril 2010*

Lors de l'assemblée générale ordinaire tenue le 1^{er} avril 2010, les actionnaires de la société ont acté ce qui suit:

1. Composition du Conseil d'Administration. Les mandats d'administrateur des personnes suivantes étant arrivés à échéance, ils sont respectivement renouvelés à dater de la présente assemblée et jusqu'à l'issue de l'assemblée générale ordinaire annuelle de l'an deux mille onze (2011):

- Monsieur Beat HUBACHER, de nationalité suisse, né à Zurich (Suisse) le 29 septembre 1955 et ayant pour adresse professionnelle 25, Route d'Arlon à 8009 Strassen, Luxembourg.

- Monsieur Ivo FURRER, de nationalité suisse, né à Lucerne (Suisse) le 10 juin 1957, et ayant pour adresse professionnelle 40, General Guisan Quai à 8022 Zurich, Suisse.

- Madame Margrit SCHMID, de nationalité suisse, née à Zurich (Suisse) le 26 août 1961, et ayant pour adresse professionnelle 25, Route d'Arlon à 8009 Strassen, Luxembourg.

- Monsieur Martin TSCHOPP, de nationalité suisse, né à Willisau (Suisse) le 14 juin 1964 et ayant pour adresse professionnelle 23, Route d'Arlon à 8009 Strassen, Luxembourg.

- Monsieur Peter HUBER, de nationalité suisse, né à Schwändi (Suisse) le 26 octobre 1971 et ayant pour adresse professionnelle 25, Route d'Arlon à 8009 Strassen, Luxembourg.

2. Réviseur d'entreprises. Le mandat du réviseur d'entreprises arrivé à échéance, est renouvelé à dater de la présente assemblée et jusqu'à l'issue de l'assemblée générale ordinaire annuelle de l'an deux mille onze (2011), et est dès lors confié à PricewaterhouseCoopers, sise 400, route d'Esch, à L-1014 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait sincère et conforme
Javier LASTRA
Actuarial & Compliance Manager

Référence de publication: 2010059892/30.

(100059600) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 avril 2010.

Katoen Natie Benelux S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1911 Luxembourg, 9, rue du Laboratoire.

R.C.S. Luxembourg B 57.367.

—
*Extrait des résolutions prises lors de la réunion
du Conseil d'administration du 25 mars 2010*

Est élu Président du Conseil d'administration Monsieur Luc HANSEN, licencié en administration des affaires, demeurant professionnellement au 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg
qui déclare accepter.

La durée de sa présidence sera fonction de celle de son mandat d'administrateur et tout renouvellement, démission ou révocation de celui-ci entraînera automatiquement et de plein droit le renouvellement ou la cessation de ses fonctions présidentielles.

Luxembourg, le 19 avril 2010.

Pour extrait conforme

Référence de publication: 2010053308/17.

(100054702) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 avril 2010.

Servus Group HoldCo S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 142.857,15.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 43, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 151.588.

—
*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale
extraordinaire des associés de la société tenue le 20 avril 2010*

L'assemblée générale des associés a décidé d'accepter, avec effet immédiat, la démission de Monsieur Brian McMahon et Monsieur Andreas DEMMEL en tant que gérants de catégorie B de la société.

L'assemblée générale des associés a également décidé d'élire, avec effet immédiat et pour une période indéterminée, les personnes suivantes en tant que nouveaux gérants de catégorie B de la société:

- Monsieur Robert Quinn, avec adresse professionnelle au 6, rue Philippe II, L-2340 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg; et

- Madame Marie-Sibylle Wolf, avec adresse professionnelle au 6, rue Philippe II, L-2340 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour Servus Group HoldCo S.à r.l.
Signature

Référence de publication: 2010053309/21.

(100054787) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 avril 2010.

Parish Capital Luxembourg Holdings II-B, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2346 Luxembourg, 20, rue de la Poste.

R.C.S. Luxembourg B 145.398.

—
Extrait des Résolutions de l'Associé unique du 16 avril 2010

L'associé unique de la Société a décidé comme suit:

- d'accepter la démission de Steven LaDew en tant que gérant A de la Société et ce avec effet immédiat au 16 avril 2010,

- de nommer James Mason, né le 19 janvier 1969 à New Bern, North California, Etats-Unis d'Amérique, avec adresse professionnelle au 5915 Farrington Road, Suite 202, Chapel Hill, NC 27517, Etats-Unis d'Amérique, gérant A de la société, et ce avec effet immédiat au 16 avril 2010.

Luxembourg, le 28 avril 2010.

Andreia Machado.

Référence de publication: 2010059491/16.

(100059729) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 avril 2010.

N Alpha S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 26.426.386,00.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 28, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 127.925.

—
Les statuts coordonnés ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 avril 2010.

Référence de publication: 2010057720/11.

(100056030) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 avril 2010.

NetJets Luxembourg Holding Company S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 20.000,00.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 144.464.

—
Suite aux résolutions de l'associé unique de la Société, en date du 27 janvier 2010, les décisions suivantes ont été prises:

- Démission de M. Peter Richards de sa fonction de gérant de catégorie A de la Société avec effet au 27 janvier 2010.

- Nomination de M. Jordan Burke Hansell, né le 20 octobre 1970 à Des Moines, Iowa, aux États-Unis, ayant pour adresse professionnelle le 4111 Bridgeway Avenue, Columbus 43219, à la fonction de gérant de catégorie A avec effet au 27 janvier 2010 et pour une durée indéterminée.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

NetJets Luxembourg Holding Company S.à r.l.

Johannes De Zwart

Gérant B

Référence de publication: 2010059471/17.

(100059169) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 avril 2010.

MIB MP Leipzig, Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 15.000,00.

Siège social: L-1116 Luxembourg, 6, rue Adolphe.

R.C.S. Luxembourg B 137.940.

—
EXTRAIT

Les associés, dans leurs résolutions du 27 avril 2010 ont renouvelé les mandats des gérants

- M. Tillmann SAUER-MORHARD, directeur de société, Kurfürstendamm, 42 D-10719 Berlin, Allemagne, gérant A;

- M. Richard HAWEL, directeur de société, 28, rue JP Brasseur, L-1258 Luxembourg, gérant B.

Leurs mandats prendront fin lors de l'Assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2009.

Luxembourg, le 27 avril 2010.

Pour MIB MP LEIPZIG
Société à responsabilité limitée
Signature

Référence de publication: 2010059472/17.

(100059212) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 avril 2010.

Tragomi S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1325 Luxembourg, 1, rue de la Chapelle.

R.C.S. Luxembourg B 112.282.

—
Société constituée le 6 décembre 2005 par Maître Henri Hellinckx, acte publié au Mémorial C n° 426 du 27 février 2006.

EXTRAIT

Il résulte d'une Assemblée générale tenue le 19 mai 2010 que Le mandat de chacun des trois Administrateurs Messieurs

- Jean Wagener, 10A boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg,
- Donald Venkatapen, 10A boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg,
- et Madame Geneviève Depiesse, 10A boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg,

ainsi que le mandat du Commissaire aux comptes Monsieur Henri Van Schingen, 176/A route de Beauraing, B-6920 Wellin,

sont reconduits pour une nouvelle période de six années, soit jusqu'à l'Assemblée générale à tenir en 2016.

Pour extrait
Signature
Le Mandataire

Référence de publication: 2010064241/20.

(100078840) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juin 2010.

Mawared International S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1116 Luxembourg, 6, rue Adolphe.

R.C.S. Luxembourg B 126.934.

—
EXTRAIT

Le conseil d'administration, dans ses résolutions du 28 novembre 2007, a nommé aux fonctions de président du conseil d'administration, aussi longtemps que son mandat d'administrateur sera renouvelé par l'assemblée des actionnaires:

- Monsieur Akram Abu HAMDAN, Administrateur A, Président, 15, Marouf Rasafi Street, HKJ-11190 Shmesani - Amman, Jordanie.

Son mandat d'administrateur prendra fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les l'approbation des comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2012.

Leurs mandats prendront fin lors de l'Assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2009.

Luxembourg, le 25 juin 2010.

Pour MAWARED INTERNATIONAL S.A.
Société Anonyme
Signature

Référence de publication: 2010059475/19.

(100059199) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 avril 2010.

MIB Mädler-Passage, Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1116 Luxembourg, 6, rue Adolphe.

R.C.S. Luxembourg B 134.817.

—
EXTRAIT

L'associé unique, dans ses résolutions du 27 avril 2010 a renouvelé les mandats des gérants:

- M. Tillmann SAUER-MORHARD, directeur de société, Kurfürstendamm, 42, D-10719 Berlin, Allemagne, gérant A;
- M. Richard HAWEL, directeur de société, 28, rue JP Brasseur, L-1258 Luxembourg, gérant B.

Leurs mandats prendront fin lors de l'Assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2010.

Luxembourg, le 27 avril 2010.

*Pour MIB Mädler-Passage
Société à responsabilité limitée
Signature*

Référence de publication: 2010059474/17.

(100059206) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 avril 2010.

Statim Operating Group Sàrl, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5367 Schuttrange, 64, rue Principale.

R.C.S. Luxembourg B 142.515.

Alex van Zeeland,

Demeurant professionnellement au 64, rue Principale, L-5367 Schuttrange, Luxembourg, née le 16 octobre 1970 à 's-Gravenhage, Pays-Bas

démissionne, par la présente, du mandat de Gérant de la société à responsabilité limitée:

Statim Operating Group, S.à r.l.

ayant son siège social au 64, rue Principale, L-5367 Schuttrange, Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour extrait sincère et conforme
SHRM Financial Services (Luxembourg) S.A.
Domiciliataire de sociétés
Signature*

Référence de publication: 2010059502/18.

(100059384) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 avril 2010.

Leeward Investment Company 2, Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 50.000,00.

Siège social: L-1116 Luxembourg, 6, rue Adolphe.

R.C.S. Luxembourg B 138.064.

—
EXTRAIT

L'associé unique, dans ses résolutions datées du 20 avril 2010, a renouvelé le mandat des gérants:

- Monsieur Peter VANDERBRUGGEN, gérant A, directeur d'entreprises, demeurant à 37 Thurloe Court, Fulham Road, SW3 6SB, London, Royaume-Uni;
- Monsieur Sven DE BACKER, gérant A, managing director, Kouterdreef 8, B-9270 Laarne, Belgique;
- Monsieur Simon NICHOLSON, gérant A, managing director, Seapark 107, Malahide Co Dublin, Irlande;
- Monsieur Manuel HACK, gérant B, expert-comptable, demeurant au 6, rue Adolphe, L-1116 Luxembourg;
- Monsieur Michelle DELFOSSE, gérant B, ingénieur civil, demeurant au 6, rue Adolphe, L-1116 Luxembourg.

Leurs mandats prendront fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2010.

En outre, l'associé unique, à savoir LEEWARD VENTURES SICAR SCA, a transféré son siège social à l'adresse suivante:

- 6, rue Adolphe, L-1116 Luxembourg.

Luxembourg, le 20 avril 2010.

Pour *LEEWARD INVESTMENT COMPANY 2*
Société à responsabilité limitée
Signature

Référence de publication: 2010059476/23.

(100059191) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 avril 2010.

Fenix International S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 129.606.

—
Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire tenue de manière extraordinaire le 2 juin 2010

- L'Assemblée décide de transférer le siège social de la société du 8-10 rue Jean Monnet, L - 2180 Luxembourg au 19-21 Boulevard du Prince Henri, L - 1724 Luxembourg;

- L'Assemblée ratifie la nomination en tant que Président et Administrateur Madame Mariateresa Battaglia, employée privée, avec adresse professionnelle au 8-10 rue Jean Monnet, L - 2180 Luxembourg. Son mandat se terminera lors de l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice 2013.

- L'Assemblée accepte la démission en tant qu'administrateur de Madame Sonia Still, employée privée, avec adresse professionnelle au 8-10 rue Jean Monnet, L - 2180 Luxembourg, de Madame Sandrine Pellizzari, employée privée, avec adresse professionnelle au 8-10 rue Jean Monnet, L - 2180 Luxembourg et en tant que Président et administrateur de Madame Mariateresa Battaglia, employée privée, avec adresse professionnelle au 8-10 rue Jean Monnet, L - 2180 Luxembourg et la démission en tant que commissaire aux comptes de HRT Révision S.A. dont le siège social se situe au 23 Val Fleuri à L - 1526 Luxembourg.

- L'Assemblée nomme en remplacement des administrateurs démissionnaires Monsieur Giorgio Bianchi, employé privé, avec adresse professionnelle au 19-21 Boulevard du Prince Henri, L - 1724 Luxembourg et Madame Sandrine Durante, employée privée, avec adresse professionnelle au 19-21 Boulevard du Prince Henri, L - 1724 Luxembourg et en tant que Président et administrateur Monsieur Salvatore Desiderio, employé privé, avec adresse professionnelle au 19-21 Boulevard du Prince Henri, L - 1724 Luxembourg et en remplacement du commissaire aux comptes la société Fiduciaire MEVEA Sarl avec siège social 4 rue de l'Eau, L - 1449 Luxembourg. Ces mandats se termineront lors de l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice 2013.

Luxembourg, le 2 juin 2010.

Pour extrait conforme

Pour la Société

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2010064143/31.

(100079066) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juin 2010.

Facara, Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1116 Luxembourg, 6, rue Adolphe.

R.C.S. Luxembourg B 43.839.

—
EXTRAIT

L'Assemblée générale du 28 avril 2010 a renouvelé les mandats des administrateurs.

- Madame Nathalie GAUTIER, Administrateur, employée privée, 6, rue Adolphe, L-1116 Luxembourg, Luxembourg;

- Monsieur Laurent HEILIGER, Administrateur, licencié en sciences commerciales et financières, 6, rue Adolphe, L-1116 Luxembourg, Luxembourg;

- Madame Michelle DELFOSSE, Administrateur-Président, ingénieur civil, 6, rue Adolphe, L-1116 Luxembourg, Luxembourg.

Leurs mandats prendront fin lors de l'Assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2010.

L'assemblée générale du 28 avril 2010 a renouvelé le mandat du Commissaire aux comptes.

- AUDIT.LU, réviseur d'entreprises, 42, rue des Cerises, L-6113 Junglinster, R.C.S. Luxembourg B 113.620

Son mandat prendra fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2010.

Luxembourg, le 28 avril 2010.

Pour FACARA, Société Anonyme Holding

Signature

Référence de publication: 2010059477/21.

(100059233) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 avril 2010.

Argenta Fund of Funds, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 27, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 149.912.

Il résulte du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration d'Argenta Fund of Funds (le «Fonds») tenue en date du 10 mars 2010 que:

- Monsieur Geert De Haes a démissionné de ses fonctions d'administrateur du Fonds avec effet au 16 avril 2010; et
- Monsieur Marc Troch a été coopté au poste d'administrateur du Fonds en remplacement de Monsieur Geert De Haes avec effet au 16 avril 2010.

Monsieur Marc Troch est né le 26 décembre 1958 à Etterbeek (Belgique) et est domicilié au 50, Am Bongert, L-1270 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fait à Luxembourg, le 27 avril 2010.

Pour le Fonds

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2010059478/19.

(100059253) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 avril 2010.

Flox Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 13-15, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 153.555.

—
STATUTES

In the year two thousand and ten, on the seventeenth of May,
Before the undersigned Maître Roger ARRENSDORFF, notary residing in by laws Mondorf-les-Bains,

There appeared:

Mr. SHERMAN MA, born on 28 September 1972, in Oregon, United States of America, residing at 1 Hughes Center Drive -#602, Las Vegas, Nevada 89169, United States of America,

here represented by Cecile Rechstein, lawyer, with professional address in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg and/or Katerina Kubova, employee, with professional address in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg,

by virtue of a proxy given under private seal on 12 May 2010,

which, initialed ne varietur by the appearing person and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

The aforementioned party is referred to hereafter as the «Shareholder».

Such appearing party, acting in the herein above stated capacity, has requested the notary to draw up the following articles of incorporation of a «société à responsabilité limitée».

Chapter I. Form, Name, Registered office, Object, Duration.

Art. 1. Form, Name.

1.1 There is hereby established by the current owners of the shares created hereafter and among all those who may become shareholders in the future, a private limited liability company (société à responsabilité limitée) which shall be governed by the law of 10 August 1915 concerning commercial companies, as amended from time to time (the "Law") and by the present articles of association (the "Articles").

1.2 The company exists under the name of "Flox Holdings S.à r.l." (the "Company").

Art. 2. Registered office.

2.1 The registered office of the Company is established in Luxembourg-City (Grand Duchy of Luxembourg).

2.2 It may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of an extraordinary general meeting of its shareholders deliberating in the manner provided for amendments to the Articles.

2.3 However, the Sole Manager or in case of plurality of managers, the board of managers of the Company (the “Board of Managers”) is authorized to transfer the registered office of the Company within the City of Luxembourg.

2.4 Should a situation arise or be deemed imminent, whether military, political, economic or social, which would prevent the normal activity at the registered office of the Company, the registered office of the Company may be temporarily transferred abroad until such time as the situation becomes normalized; such temporary measures will not have any effect on this Company’s nationality, which, notwithstanding this temporary transfer of the registered office, will remain a Luxembourg company. The decision as to the transfer abroad of the registered office will be made by the Sole Manager or in case of plurality of managers, by the Board of Managers of the Company.

2.5 The Company may have offices and branches, both in the Grand Duchy of Luxembourg and abroad.

Art. 3. Object.

3.1 The object of the Company is the holding of participations, in any form whatsoever, in Luxembourg and foreign companies and any other form of investment, the acquisition by purchase, subscription or in any other manner as well as the transfer by sale, exchange or otherwise of securities of any kind and the administration, control and development of its portfolio.

3.2 The object of the Company is also (i) the acquisition by purchase, registration, or in any other manner as well as the transfer by sale, exchange or otherwise of intellectual and industrial property rights, (ii) the granting of license on such intellectual and industrial property rights, and (iii) the holding and the management of intellectual and industrial property rights for its own account or for the account of companies in which it holds a direct or indirect participation or which form part of the same group of companies as the Company.

3.3 The Company may also render every assistance, whether by way of loans, guarantees or otherwise to its subsidiaries or companies in which it has a direct or indirect interest or any company being a direct or indirect shareholder of the Company or any company belonging to the same group as the Company or with which it is bound by an exploitation agreement (hereafter referred to as the "Connected Companies"), it being understood that the Company will not enter into any transaction which would cause it to be engaged in any activity that would be considered as a regulated activity of the financial sector.

3.4 The Company may in particular enter into the following transactions, it being understood that the Company will not enter into any transaction which would cause it to be engaged in any activity that would be considered as a regulated activity of the financial sector:

- to borrow money in any form or to obtain any form of credit facility and raise funds through, including, but not limited to, the issue, always on a private basis, of bonds, notes, promissory notes and other debt or equity instruments convertible or not, the use of financial derivatives or otherwise;
- to advance, lend or deposit money or give credit to or with or to subscribe to or purchase any debt instrument issued by any Luxembourg or foreign entity on such terms as may be thought fit and with or without security;
- to enter into any guarantee, pledge or any other form of security, whether by personal covenant or by mortgage or charge upon all or part of the undertaking, property assets (present or future) or by all or any of such methods, for the performance of any contracts or obligations of the Company and of any of the Connected Companies, within the limits of and in accordance with the provisions of Luxembourg Law;

3.5 The Company can perform all legal, real estate, intellectual property, technical and financial investments or operations and in general, all transactions which are necessary to fulfil its object as well as all operations connected directly or indirectly to facilitating the accomplishment of its purpose in all areas described above.

Art. 4. Duration. The Company is established for an unlimited duration.

Chapter II. Capital and Shares

Art. 5. Share capital.

5.1 The share capital is fixed at twelve thousand and five hundred Euro (12,500.-EUR) represented by twelve thousand and five hundred (12,500) shares having a nominal value of one Euro each (EUR 1.-) (the “Shares”). The holders of the Shares are together referred to as the "Shareholders".

5.2 In addition to the share capital, there may be set up a premium account, into which any premium paid on any share is transferred. The amount of said premium account is at the free disposal of the Shareholder(s).

5.3 All Shares will have equal rights. Each Share is entitled to one vote at ordinary and extraordinary general meetings of Shareholders.

5.4 The Company can proceed to the repurchase of its own shares by decisions of the Sole Manager or in case of plurality of managers, of the Board of Managers subject to the availability of funds determined by the Sole Manager or in case of plurality of managers, by the Board of Managers on the basis of relevant interim accounts.

Art. 6. Shares indivisibility. Towards the Company, the Shares are indivisible, since only one owner is admitted per Share. Joint co-owners have to appoint a sole person as their representative towards the Company.

Art. 7. Transfer of shares.

7.1 In case of a single Shareholder, the Company's Shares held by the single Shareholder are freely transferable.

7.2 In case of plurality of Shareholders, the Shares held by each Shareholder may be transferred by application of the requirements of articles 189 and 190 of the Law.

Chapter III. Management**Art. 8. Management.**

8.1 The Company is managed by one or more manager(s) appointed by a resolution of the Shareholder(s). In case of one manager, he/it will be referred to as the "Sole Manager". In case of plurality of managers, they will constitute a board of managers ("conseil de gérance") (the "Board of Managers")

8.2 The managers need not be Shareholders. The managers may be removed at any time, with or without cause by a resolution of the Shareholder(s).

8.3 The death or resignation of a manager, for any reason whatsoever, shall not cause the dissolution of the Company.

Art. 9. Powers of the sole manager or of the board of managers.

9.1 In dealing with third parties, the Sole Manager or, in case of plurality of managers, the Board of Managers will have all powers to act in the name of the Company in all circumstances and to carry out and approve all acts and operations consistent with the Company's objects and provided the terms of this article shall have been complied with.

9.2 All powers not expressly reserved by Law or the present Articles to the general meeting of Shareholders fall within the competence of the Sole Manager or in case of plurality of managers, of the Board of Managers.

Art. 10. Representation of the company. Towards third parties, the Company shall be, in case of a Sole Manager, bound by the sole signature of the Sole Manager or, in case of plurality of managers, by the joint signature of any two managers or by the signature of any person to whom such power shall be delegated, in case of a Sole Manager, by the Sole Manager or, in case of plurality of managers, by the Board of Managers.

Art. 11. Delegation and Agent of the sole manager or of the board of managers.

11.1 The Sole Manager or, in case of plurality of managers, the Board of Managers may delegate its/their powers for specific tasks to one or more ad hoc agents.

11.2 The Sole Manager or, in case of plurality of managers, the Board of Managers will determine any such agent's responsibilities and remuneration (if any), the duration of the period of representation and any other relevant conditions of its agency.

Art. 12. Meeting of the board of managers.

12.1 In case of plurality of managers, the meetings of the Board of Managers must take place in Luxembourg and are convened by any manager. The Board of Managers may appoint a chairman from amongst the managers. The chairman has a casting vote in case of ballot.

12.2 The Board of Managers may validly debate and take decisions without prior notice if all the managers are present or represented and have waived the convening requirements and formalities.

12.3 Any manager may act at any meeting of the Board of Managers by appointing in writing or by telegram or telefax or email or letter another manager as his proxy. A manager may also appoint another manager to represent him by phone to be confirmed in writing at a later stage. A manager may represent more than one of his colleagues.

12.4 The Board of Managers can only validly debate and take decisions if a majority of its members is present or represented. Decisions of the Board of Managers shall be adopted by a simple majority.

12.5 The use of video-conferencing equipment and conference call initiated from Luxembourg shall be allowed provided that each participating manager is able to hear and to be heard by all other participating managers whether or not using this technology, and each participating manager shall be deemed to be present and shall be authorized to vote by video or by telephone.

12.6 A written decision, signed by all the managers, is proper and valid as though it had been adopted at a meeting of the Board of Managers, which was duly convened and held. Such a decision can be documented in a single document or in several separate documents having the same content signed by all the members of the Board of Managers.

12.7 The minutes of a meeting of the Board of Managers shall be signed by all managers present or represented at the meeting.

12.8 Copies or excerpts shall be certified by any manager or by any person nominated by any manager or during a meeting of the Board of Managers.

Art. 13. Liabilities of the managers.

13.1 The manager(s) do(es) not assume, by reason of its/their position, any personal liability in relation to commitments regularly made by them in the name of the Company. They are authorized agents only and are therefore merely responsible for the execution of their mandate.

13.2 The Company shall indemnify any manager or officer, and his heirs, executors and administrators, against expenses reasonably incurred by him in connection with any action, suit or proceeding to which he may be made a party by reason of his being or having been a manager or officer of the Company, or, at its request, of any other corporation of which the Company is a shareholder or creditor and from which he is not entitled to be indemnified, except in relation to matters as to which he shall be finally adjudged in such action, suit or proceeding to be liable for negligence or fault or misconduct; in the event of a settlement, indemnification shall be provided only in connection with such matters covered by the settlement as to which the Company is advised by counsel that the person to be indemnified did not commit such a breach of duty. The foregoing right of indemnification shall not exclude other rights to which he may be entitled.

Chapter IV. General meeting of shareholders.

Art. 14. Powers of the sole shareholder / the general meeting of shareholders / Votes.

14.1 If there is only one Shareholder, that sole Shareholder assumes all powers conferred to the general Shareholders' meeting and takes the decisions in writing.

14.2 In case of a plurality of Shareholders, each Shareholder may take part in collective decisions irrespective of the number of Shares, which he owns. Each Shareholder has voting rights commensurate with his shareholding. All Shares have equal voting rights.

14.3 If all the Shareholders are present or represented they can waive any convening formalities and the meeting can be validly held without prior notice.

14.4 If there are more than twenty-five (25) Shareholders, the Shareholders' decisions have to be taken at meetings which must take place in Luxembourg, to be convened in accordance with the applicable legal provisions.

14.5 If there are less than twenty-five (25) Shareholders, each Shareholder may receive the text of the decisions to be taken and cast its vote in writing.

14.6 A Shareholder may be represented at a Shareholders' meeting by appointing in writing (or by fax or e-mail or any similar means) an attorney who need not be a Shareholder.

14.7 Collective decisions are only validly taken insofar as Shareholders owning more than half of the share capital adopt them. However, resolutions to alter the Articles may only be adopted by the majority (in number) of the Shareholders owning at least three-quarters of the Company's Share capital, subject to any other provisions of the Law. Change of nationality of the Company requires unanimity.

Chapter V. Financial year, Distribution of profits.

Art. 15. Financial year.

15.1 The financial year of the Company begins on the first day of January and ends on the last day of December of each year, except for the first financial year which commences on the date of incorporation of the Company and ends on 31 December 2010.

15.2 At the end of each financial year, the Company's accounts are established by the Sole Manager or, in case of plurality of managers, by the Board of Managers and the Sole Manager or, in case of plurality of managers, the Board of Managers prepares an inventory including an indication of the value of the Company's assets and liabilities.

15.3 Each Shareholder may inspect the above inventory and balance sheet at the Company's registered office.

Art. 16. Distribution of profits.

16.1 From the net profits determined in accordance with the applicable legal provisions, five per cent (5%) shall be deducted and allocated to a legal reserve fund. That deduction will cease to be mandatory when the amount of the legal reserve fund reaches one tenth (10%) of the Company's nominal capital.

16.2 To the extent that funds are available at the level of the Company for distribution and to the extent permitted by law and by these Articles, the Sole Manager or in case of plurality of managers, the Board of Managers shall propose that cash available for remittance be distributed.

16.3 The decision to distribute funds and the determination of the amount of such distribution will be taken by the Shareholders in accordance with the provisions of article 14.7 above.

16.4 Notwithstanding the preceding provisions, the Sole Manager or in case of plurality of managers, the Board of Managers may decide to pay interim dividends to the Shareholder(s) before the end of the financial year on the basis of a statement of accounts showing that sufficient funds are available for distribution, it being understood that (i) the amount to be distributed may not exceed, where applicable, realized profits since the end of the last financial year, increased by carried forward profits and distributable reserves, but decreased by carried forward losses and sums to be allocated to a reserve to be established according to the Law or these Articles and that (ii) any such distributed sums which do not correspond to profits actually earned shall be reimbursed by the Shareholder(s).

Chapter VI. Dissolution, Liquidation.

Art. 17. Dissolution, Liquidation.

17.1 The Company shall not be dissolved by reason of the death, suspension of civil rights, insolvency or bankruptcy of the sole Shareholder or of one of the Shareholders.

17.2 The liquidation of the Company shall be decided by the Shareholders' meeting in accordance with the applicable legal provisions, it being understood that in case of a sole Shareholder, such sole Shareholder may decide to dissolve the Company and to proceed to its liquidation assuming personally all the assets and liabilities, known or unknown of the Company.

17.3 The liquidation will be carried out by one or several liquidators, Shareholders or not, appointed by the Shareholders who shall determine their powers and remuneration.

Chapter VII. Applicable law.

Art. 18. Governing law. All matters not governed by these Articles shall be determined in accordance with the Law.

Subscription and Payment

The share capital of the company has been subscribed as follows:

M. SHERMAN MA	12,500 Shares
Total:	12,500 Shares

All these Shares have been fully paid up, so that the sum of twelve thousand and five hundred Euro (12,500.-EUR) corresponding to a share capital twelve thousand and five hundred Euro (12,500.-EUR) is forthwith at the free disposal of the Company, as has been proved to the notary.

Transitory provisions

The first financial year of the Company shall begin on the date of the incorporation of the Company and shall terminate on 31 December 2010.

Expenses

The expenses, costs, remunerations or charges in any form whatsoever which shall be borne by the Company as a result of its incorporation are estimated at approximately nine hundred thirty Euro (930,-EUR).

Resolutions of the sole shareholder

Immediately after the incorporation of the Company, the sole Shareholder represented as stated above, representing the entirety of the subscribed capital and exercising the powers devolved to the meeting, passed the following resolutions:

1. The registered office of the Company shall be at 13-15, Avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg;
2. The Shareholder resolves to appoint as sole manager of the Company for an undetermined period:
 - ATC Management (Luxembourg) S.à r.l. having its registered office at 13-15, Avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg, registered with the Luxembourg register of commerce and companies under the number B103.336.

Declaration

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing party, the present deed is worded in English, followed by a French translation; on the request of the same appearing party and in case of divergence between the English and the French text, the English version will prevail.

The document having been read to the proxyholder of the party appearing, she/he signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction en français du texte qui précède:

L'an deux mille dix, le dix-sept mai.

Par-devant le notaire soussigné, Maître Roger ARRENSDORFF, résidant à Mondorf-les-Bains, Grand-Duché de Luxembourg.

A Comparu:

M. SHERMAN MA, né le 28 septembre 1972 à Oregon, États-Unis, résidant au 1 Hughes Center Drive -#602, Las Vegas, Nevada 89169, États-Unis,

ici représenté par Cecile Rechstein, avocate, avec adresse professionnelle à Luxembourg, Grand Duché de Luxembourg et/ou Katerina Kubova, employée, avec adresse professionnelle à Luxembourg, Grand Duché de Luxembourg,

en vertu d'une procuration donnée sous seing privé le 12 mai 2010,

laquelle procuration après avoir été signée ne varietur par le comparant et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être enregistrée avec celui-ci,

La partie susmentionnée désignée ci-après comme l'«Associé»,

Lequel comparant, agissant en-dites qualités, a requis le notaire instrumentant de dresser acte constitutif d'une société à responsabilité limitée et dont les statuts ont arrêté comme suit:

Titre I. Forme, Dénomination, Siège, Objet, Durée.

Art. 1^{er}. Forme, Nom.

1.1 Il est ici établi entre tous les détenteurs actuels de parts sociales créés ci-après et entre tous ceux qui deviendront associés par la suite, une société à responsabilité limitée qui sera régie par la loi du 10 août 1915 relative aux sociétés commerciales, telle que modifiée de temps à autre (la "Loi"), ainsi que par les présents statuts (les "Statuts").

1.2 La société adopte la dénomination de "Flox Holdings S.à r.l." (la "Société").

Art. 2. Siège social.

2.1 Le siège social de la Société est établi dans la Ville de Luxembourg (Grand Duché de Luxembourg).

2.2 Il peut être transféré vers tout autre commune à l'intérieur du Grand Duché de Luxembourg au moyen d'une résolution de l'assemblée générale extraordinaire de ses associés délibérant selon la manière prévue pour la modification des Statuts.

2.3 Cependant, le Gérant Unique, ou en cas de pluralité de Gérants, le conseil de gérance de la Société (le «Conseil de Gérance») est autorisé à transférer le siège social de la Société à l'intérieur de la commune de Luxembourg.

2.4 Au cas où des événements extraordinaires d'ordre militaire, politique, économique ou social de nature à compromettre l'activité normale au siège social de la Société se seraient produits ou seraient imminents, le siège social pourra être transféré provisoirement à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales; cette mesure provisoire n'aura toutefois aucun effet sur la nationalité de la Société, laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège, restera luxembourgeoise. La décision de transférer le siège social à l'étranger sera prise par le Gérant Unique, ou en cas de pluralité de Gérants, par le Conseil de Gérance de la Société.

2.5 La Société peut avoir des bureaux et des succursales tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger.

Art. 3. Objet.

3.1 La Société a pour objet la prise de participations, sous quelque forme que ce soit, dans des sociétés luxembourgeoises ou étrangères et toutes autres formes de placements, l'acquisition par achat, souscription ou toute autre manière ainsi que l'aliénation par la vente, échange ou toute autre manière de valeurs mobilières de toutes espèces et la gestion, le contrôle et la mise en valeur de ces participations.

3.2 La Société a également pour objet (i) l'acquisition par achat, enregistrement ou tout autre moyen, ainsi que la cession par vente, échange ou tout autre moyen de droits de propriété intellectuelle ou industrielle, (ii) la concession de licence sur ces droits de propriété intellectuelle ou industrielle, (iii) la détention et la gestion de droits de propriété intellectuelle ou industrielle pour son propre compte ou pour le compte de sociétés dans lesquelles la Société détient directement ou indirectement des participations ou qui font partie du même groupe de sociétés que la Société.

3.3 La Société pourra également apporter toute assistance financière, que ce soit sous forme de prêts, d'octroi de garanties ou autrement, à ses filiales ou aux sociétés dans lesquelles elle a un intérêt direct ou indirect ou à toutes sociétés, qui seraient actionnaires, directs ou indirects, de la Société, ou encore à toutes sociétés appartenant au même groupe que la Société ou avec lesquelles elle est liée par un contrat d'exploitation (ci-après reprises comme les «Sociétés Apparentées»), étant entendu que la Société n'entrera dans aucune opération qui ferait qu'elle soit engagée dans toute activité qui serait considérée comme une activité réglementée du secteur financier.

3.4 La Société pourra, en particulier, être engagée dans les opérations suivantes, il est entendu que la Société n'entrera dans aucune opération qui pourrait l'amener à être engagée dans toute activité qui serait considérée comme une activité réglementée du secteur financier:

- conclure des emprunts sous toute forme ou obtenir toutes formes de moyens de crédit et réunir des fonds, notamment, par l'émission, toujours sur une base privée, de titres, d'obligations, de billets à ordre et autres instruments convertibles ou non de dette ou de capital, ou utiliser des instruments financiers dérivés ou autres;

- avancer, prêter, déposer des fonds ou donner crédit à ou avec ou de souscrire à ou acquérir tous instruments de dette, avec ou sans garantie, émis par une entité luxembourgeoise ou étrangère, selon des termes pouvant être considérée comme pertinents;

- accorder toutes garanties, fournir tous gages ou toutes autres formes de sûreté, que ce soit par engagement personnel ou par hypothèque ou charge sur tout ou partie des avoirs (présents ou futurs), ou par l'une et l'autre de ces méthodes, pour l'exécution de tous contrats ou obligations de la Société ou de Sociétés Apparentées dans les limites autorisées par la loi luxembourgeoise;

3.5 La Société peut réaliser toutes opérations ou investissements légaux, de propriété intellectuelle, immobiliers, techniques ou financiers et en général toutes opérations nécessaires ou utiles à l'accomplissement de son objet social ou en relation directe ou indirecte avec tous les secteurs prédécrits, de manière à faciliter l'accomplissement de celui-ci.

Art. 4. Durée. La Société est constituée pour une durée indéterminée.

Titre II. Capital, Parts sociales

Art. 5. Capital social.

5.1 Le capital social est fixé à douze mille cinq cents Euros (EUR 12.500,-) représenté par douze mille cinq cents (12.500) parts sociales, d'une valeur nominale d'un Euro chacune (EUR 1,-) (les «Parts Sociales»). Les détenteurs de Parts Sociales sont définis ci-après les «Associés».

5.2 Complémentaire au capital social, il pourra être établi un compte de prime d'émission sur lequel toute prime d'émission payée pour toute Part Sociale sera versée. Le montant dudit compte de prime d'émission sera laissé à la libre disposition des Associés.

5.3 Toutes les Parts Sociales donnent droit à des droits égaux. Chaque Part Sociale a droit à un vote lors des réunions des assemblées ordinaires et extraordinaires des Associés.

5.4 La Société peut procéder au rachat de ses propres Parts Sociales par décision du Gérant Unique, ou en cas de pluralité de gérants, du Conseil de Gérance sous réserve de la disponibilité des fonds déterminée par le Gérant Unique, ou en cas de pluralité de gérants, par le Conseil de Gérance sur base des comptes intermédiaires.

Art. 6. Indivisibilité des parts sociales.

Envers la Société, les Parts Sociales sont indivisibles, de sorte qu'un seul propriétaire par Part Sociale est admis. Les copropriétaires indivis doivent désigner une seule personne qui les représente auprès de la Société.

Art. 7. Transfert des parts sociales.

7.1 Dans l'hypothèse où il n'y a qu'un seul Associé, les Parts Sociales de la Société détenues par celui-ci sont librement transmissibles.

7.2 Dans l'hypothèse où il y a plusieurs Associés, les Parts Sociales détenues par chacun d'entre eux ne sont transmissibles que moyennant l'application de ce qui est prescrit par les articles 189 et 190 de la Loi.

Titre III. - Gérance

Art. 8. Gérance.

8.1 La Société est administrée par un gérant ou plusieurs gérants nommés par une résolution des associé(s). Dans le cas d'un seul gérant, il est défini ci-après comme le «Gérant Unique». En cas de pluralité de gérants, ils constitueront un conseil de gérance (le «Conseil de Gérance»).

8.2 Les gérants ne sont pas obligatoirement des Associés. Les gérants pourront être révoqués à tout moment, avec ou sans motif, par décision des Associés(s).

8.3 La mort ou la démission d'un gérant, pour quelle que raison que ce soit, ne doit pas entraîner la dissolution de la Société.

Art. 9. Pouvoirs du gérant unique ou du conseil de gérance.

9.1 Dans les rapports avec les tiers, le Gérant Unique ou en cas de pluralité de gérants, le Conseil de Gérance a tous pouvoirs pour agir au nom de la Société en toutes circonstances et pour effectuer et approuver tous actes et opérations conformes à l'objet social et pourvu que les termes du présent article aient été respectés.

9.2 Tous les pouvoirs non expressément réservés à l'assemblée générale des Associés par la Loi ou les Statuts seront de la compétence du Gérant Unique ou en cas de pluralité de gérants, du Conseil de Gérance.

Art. 10. Représentation de la société. Vis-à-vis des tiers, la Société est, en cas de Gérant Unique, valablement engagée par la seule signature de son Gérant Unique, ou, en cas de pluralité de gérants, par la signature conjointe de deux gérants ou par la signature de toute personne à qui le pouvoir aura été délégué, en cas de Gérant Unique, par son Gérant Unique ou, en cas de pluralité de gérants, par le Conseil de Gérance.

Art. 11. Délégation et Agent du gérant unique et du Conseil de gérance.

11.1 Le Gérant Unique ou, en cas de pluralité de gérants le Conseil de Gérance peut déléguer ses pouvoirs à un ou plusieurs mandataires ad hoc pour des tâches déterminées.

11.2 Le Gérant Unique ou, en cas de pluralité de gérants, le Conseil de Gérance détermine les responsabilités et la rémunération quelconques (le cas échéant) de tout mandataire ad hoc, la durée de leurs mandats ainsi que toutes autres conditions de leur mandat.

Art. 12. Réunion du conseil de gérance.

12.1 En cas de pluralité de gérants, les réunions du Conseil de Gérance doivent se tenir à Luxembourg et sont convoquées par tout gérant. Le Conseil de Gérance peut nommer un président parmi ses membres. La voix du président est prépondérante en cas de partage.

12.2 Le Conseil de Gérance peut valablement débattre et prendre des décisions sans convocation préalable si tous les gérants sont présents ou représentés et s'ils ont renoncé aux exigences et formalités de convocation.

12.3 Tout gérant est autorisé à se faire représenter lors d'une réunion du Conseil de Gérance par un autre gérant, pour autant que ce dernier soit en possession d'une procuration écrite, d'un télégramme, d'un fax, d'un e-mail ou d'une

lettre. Un gérant pourra également nommer par téléphone un autre gérant pour le représenter, moyennant confirmation écrite ultérieure.

12.4 Le Conseil de Gérance ne peut valablement débattre et prendre des décisions que si une majorité de ses membres est présente ou représentée. Les décisions du Conseil de Gérance seront adoptées à une majorité simple.

12.5 L'utilisation de la vidéo conférence et de conférence téléphonique initiée depuis Luxembourg est autorisée si chaque participant est en mesure d'entendre et d'être entendu par tous les gérants participants, utilisant ou non ce type de technologie. Ledit participant sera réputé présent à la réunion et sera habilité à prendre part au vote via la vidéo ou le téléphone.

12.6 Une décision écrite, signée par tous les gérants, est valide comme si elle avait été adoptée lors d'une réunion du Conseil de Gérance dûment convoquée et tenue. Une telle décision peut être documentée dans un document unique ou dans plusieurs documents ayant le même contenu signée par tous les membres du Conseil de Gérance.

12.7 Les procès-verbaux des réunions du Conseil de Gérance sont signés par tous les gérants présents ou représentés aux réunions.

12.8 Des extraits ou copies seront certifiés par tout gérant ou par tout personne désignée par un gérant ou pendant une réunion du Conseil de Gérance.

Art. 13. Responsabilité des gérants.

13.1 Les gérants ne sont pas responsables personnellement en raison de leur position du fait des engagements régulièrement pris au nom de la Société. Ils sont des agents autorisés et sont par conséquent responsables seulement de l'exécution de leur mandat.

13.2 La Société doit indemniser tout gérant ou fondé de pouvoir, ses héritiers, exécuteurs testamentaires et administrateurs, pour les dépenses raisonnablement occasionnées par toutes actions, procès ou procédures auxquels il aura été partie en raison de ses activités pour la Société en tant que gérant ou fondé de pouvoir, ou à sa requête de toute autre entité dont la Société est un associé ou un créancier et pour laquelle il n'a pas été indemnisé, sauf le cas où, dans pareils actions, procès ou procédures, il serait finalement condamné pour négligence, faute ou manquement volontaire. En cas d'arrangement extrajudiciaire, une telle indemnité ne sera octroyée que si la Société est informée par son avocat-conseil que l'administrateur, gérant ou fondé de pouvoir en question n'a pas commis un tel manquement à ses devoirs. Le droit à l'indemnisation n'est pas exclusif d'autres droits.

Titre IV. Assemblée générale des associés.

Art. 14. Pouvoirs de l'associé unique / l'assemblée générale des associés / Votes.

14.1 S'il n'y a qu'un seul Associé, cet Associé unique exerce tous les pouvoirs qui sont conférés à l'assemblée générale des Associés et prend les décisions par écrit.

14.2 En cas de pluralité d'Associés, chaque Associé peut prendre part aux décisions collectives indépendamment du nombre de parts détenues. Chaque Associé possède des droits de vote en rapport avec le nombre de parts détenues par lui. Toutes les Parts Sociales ont des droits de vote égaux.

14.3 Si tous les Associés sont présents ou représentés, ils peuvent renoncer aux formalités de convocation et la réunion peut valablement être tenue sans avis préalable.

14.4 S'il y a plus de vingt-cinq (25) Associés, les décisions des Associés doivent être prises lors des réunions qui doivent se tenir à Luxembourg et sont convoquées conformément aux dispositions légales applicables.

14.5 S'il y a moins de vingt-cinq (25) Associés, chaque Associé pourra recevoir le texte des décisions à adopter et donner son vote par écrit.

14.6 Un Associé pourra être représenté à une réunion des Associés en nommant par écrit (par fax ou par e-mail ou par tout autre moyen similaire) un mandataire qui ne doit pas être nécessairement un Associé.

14.7 Des décisions collectives ne sont valablement prises qu'à la condition que les Associés détenant plus de la moitié du capital social les adoptent. Toutefois, les résolutions modifiant les Statuts de la Société ne peuvent être adoptés que par une majorité d'Associés (en nombre) détenant au moins les trois quarts du capital social, sous réserve des toutes autres dispositions de la Loi. Le changement de nationalité de la Société requiert l'unanimité.

Titre V. Année sociale, Répartition des bénéfices.

Art. 15. Année sociale.

15.1 L'année sociale commence le premier janvier et finit le dernier jour de décembre de chaque année, sauf pour la première année sociale qui commence au jour de la constitution de la Société et se termine au 31 décembre 2010.

15.2 Chaque année, à la fin de l'exercice social, les comptes de la Société sont établis par le Gérant Unique ou, en cas de pluralité de gérants, par le Conseil de Gérance et le Gérant Unique ou, en cas de pluralité de gérants, le Conseil de Gérance prépare un inventaire comprenant l'indication de la valeur des actifs et passifs de la Société.

15.3 Tout Associé peut prendre connaissance desdits inventaires et bilan au siège social de la Société.

Art. 16. Répartition des bénéfices.

16.1 Du bénéfice net déterminé en conformité avec les dispositions légales applicables, cinq pour cent (5%) seront prélevés et alloués à la constitution de la réserve légale. Ce prélèvement cessera d'être obligatoire lorsque le montant de celle-ci aura atteint dix pour cent (10%) du capital social nominal de la Société.

16.2 Dans la mesure où des fonds peuvent être distribués au niveau de la Société tant dans le respect de la loi que de ces Statuts, le Gérant Unique ou en cas de pluralité de gérants, le Conseil de Gérance pourra proposer que les fonds disponibles soient distribués.

16.3 La décision de distribuer des fonds et d'en déterminer le montant sera prise par les Associés en conformité avec les dispositions de l'article 14.7 ci-dessus.

16.4 Malgré les dispositions précédentes, le Gérant Unique ou en cas de la pluralité de gérants, le Conseil de Gérance peut décider de payer des dividendes intérimaires au(x) Associé(s) avant la fin de l'exercice social sur la base d'une situation de comptes montrant que des fonds suffisants sont disponibles pour la distribution, étant entendu que (i) le montant à distribuer ne peut pas excéder, si applicable, les bénéfices réalisés depuis la fin du dernier exercice social, augmentés des bénéfices reportés et des réserves distribuables, mais diminués des pertes reportées et des sommes allouées à la réserve établie selon la Loi ou selon ces Statuts et que (ii) de telles sommes distribuées qui ne correspondent pas aux bénéfices effectivement réalisés seront remboursées par l'Associé(s).

Titre VI. Dissolution, Liquidation.

Art. 17. Dissolution, Liquidation.

17.1 La Société ne pourra être dissoute pour cause de décès, de suspension des droits civils, d'insolvabilité ou de faillite de l'Associé unique ou de l'un de ses Associés.

17.2 La liquidation de la Société sera décidée par la réunion des Associés en conformité avec les dispositions légales applicables étant entendu qu'en cas d'un Associé Unique, un tel Associé Unique pourra décider de dissoudre la Société et de procéder à sa liquidation assumant personnellement tous les actifs et passifs, connu ou inconnu de la Société.

17.3 La liquidation sera assurée par un ou plusieurs liquidateurs, Associés ou non, nommés par les Associés qui termineront leurs pouvoirs et rémunérations.

Titre VII. Loi applicable.

Art. 18. Loi applicable. La Loi trouvera son application partout où il n'y a pas été dérogé par les présents Statuts.

Souscription et Paiement

Le capital social de la Société a été souscrit comme suit:

M. SHERMAN MA	12.500 Parts Sociales
Total:	12.500 Parts Sociales

Chacune des Parts Sociales a été intégralement payée de sorte que la somme de douze mille cinq cents Euros (12.500,-EUR) correspondant à un capital social de douze mille cinq cents Euros (12.500,-EUR) se trouve dès à présent à la libre disposition de la Société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire.

Disposition transitoire

La première année sociale commencera au jour de la constitution de la Société et se terminera au 31 décembre 2010.

Estimation des frais.

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge à raison de sa constitution, est évalué sans nul préjudice à neuf cent trente Euros (930,-EUR).

Première assemblée générale des associés

Immédiatement après la constitution de la Société, l'Associé unique représenté comme indiqué ci-dessus, représentant l'intégralité du capital social souscrit et exerçant les pouvoirs dévolus à l'assemblée, a passé les résolutions suivantes:

1. Le siège social de la Société sera au 13-15, Avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg, Grand Duché de Luxembourg;
2. L'Associé décide de nommer comme gérant unique de la Société pour une période indéterminée:
 - ATC Management (Luxembourg) S.à r.l. ayant son siège social à 13-15, Avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg, inscrite au registre de commerce et des sociétés sous le numéro B103.336.

Déclaration

DONT ACTE, passé à Luxembourg, le jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes qu'à la requête de la personne comparante les présents Statuts sont rédigés en anglais suivis d'une version française, à la requête de la même personne et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français la version anglaise fera foi.

Le document ayant été lu à la mandataire de la partie comparante, celle-ci a signé avec le notaire instrumentant le présent acte.

Signé: RECHSTEIN, ARRENSDORFF.

Enregistré à Remich, le 25 mai 2010. REM 2010 / 704. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €

Le Receveur (signé): MOLLING.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à des fins administratives.

Mondorf-les-Bains, le 11 juin 2010

Référence de publication: 2010068653/467.

(100082833) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juin 2010.

Financial IT Systems S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2530 Luxembourg, 10A, rue Henri M. Schnadt.

R.C.S. Luxembourg B 74.556.

—
Extrait de l'assemblée générale extraordinaire tenue à Luxembourg le 31 mars 2010

L'associé unique décide que Monsieur Michel ARNAULT, gérant technique, demeurant à F-57570 Gandren, 13, rue du Moulin, a désormais pouvoir de signature individuelle pour une durée indéterminée.

Luxembourg, le 22 avril 2010.

MAZARS

Signature

Référence de publication: 2010059479/13.

(100059246) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 avril 2010.

Waldeck Capital (Luxembourg) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 291, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 140.185.

—
Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 10 février 2010

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue sous seing privé en date du 10 février 2010 que:

L'assemblée décide à l'unanimité de:

- 1) Démission de Monsieur Vanhaute de ses fonctions d'administrateur de la société, avec effet au 10 février 2010.
- 2) Nomination de Monsieur Claude ZIMMER, licencié en droit, maître en sciences économiques, né le 18 juillet 1956 à Luxembourg, demeurant professionnellement à L-1150 Luxembourg, 291, route d'Arlon, aux fonctions d'administrateur, avec effet au 10 février 2010.
- 3) Nomination du Dr Reinhard KRAFFT, né le 21 juillet 1964 à Athènes (Grèce), conseiller économiste, demeurant professionnellement à L-1150 Luxembourg, 291, route d'Arlon, aux fonctions d'administrateur, avec effet au 10 février 2010.

4) Divers.

Luxembourg, le 20 avril 2010.

Pour extrait conforme

Pour la société

Signature

Référence de publication: 2010059480/23.

(100059420) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 avril 2010.

Statim Finance Group Sàrl, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5367 Schuttrange, 64, rue Principale.

R.C.S. Luxembourg B 142.514.

—
Alex van Zeeland,

Demeurant professionnellement au 64, rue Principale, L-5367 Schuttrange, Luxembourg, née le 16 octobre 1970 à 's-Gravenhage, Pays-Bas

démissionne, par la présente, du mandat de Gérant de la société à responsabilité limitée:

Statim Finance Group, S.à r.l.

ayant son siège social au 64, rue Principale, L-5367 Schuttrange, Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait sincère et conforme

SHRM Financial Services (Luxembourg) S.A.

Domiciliaire de sociétés

Signature

Référence de publication: 2010059503/18.

(100059382) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 avril 2010.

Waldeck Capital (Luxembourg) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 291, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 140.185.

—
Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 20 avril 2010

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue sous seing privé en date du 20 avril 2010 que:

L'assemblée décide à l'unanimité de:

1) Démission de la société à responsabilité limitée PREMIER TAX SA, réviseur d'entreprise, établie à L-1330 Luxembourg, 59, Boulevard Grande-Duchesse Charlotte, inscrite au Registre de Commerce sous le numéro B 147.687, de ses fonctions de commissaire aux comptes de la société, avec effet 1^{er} janvier 2010.

2) Nomination de la société à responsabilité limitée ZIMMER & PARTNERS Sàrl, établie à L-1150 Luxembourg, 291, route d'Arlon, inscrite au Registre de Commerce sous le numéro B 151.507, aux fonctions de commissaire aux comptes, avec effet au 1^{er} janvier 2010.

3) Divers.

Luxembourg, le 20 avril 2010.

Pour extrait conforme

Pour la société

Signature

Référence de publication: 2010059481/22.

(100059421) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 avril 2010.

Kepler S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1831 Luxembourg, 21, rue de la Tour Jacob.

R.C.S. Luxembourg B 145.151.

—
A l'issue de l'Assemblée Générale Extraordinaire qui s'est tenue à Luxembourg, le 1^{er} juin 2010 a été décidé de transférer le siège social à

21, rue de la Tour Jacob

L-1831 LUXEMBOURG

Luxembourg, le 4 juin 2010.

Pour extrait conforme et sincère

Signature

A l'issue de l'Assemblée Générale Extraordinaire qui s'est tenue à Luxembourg, le 1^{er} juin 2010 a été nommé Administrateur

M. Rosario PELLEGRINO, né le 20 octobre 1978 à Messine (Italie),

demeurant à L-1940 Luxembourg - 390, route de Longwy

pour terminer le mandat de l'Administrateur démissionnaire José Antonio DE LIMA jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire devant statuer sur l'exercice se clôturant au 31.12.2014.

Luxembourg, le 4 juin 2010.

Pour extrait conforme et sincère

Signature

A l'issue de l'Assemblée Générale Extraordinaire qui s'est tenue à Luxembourg, le 1^{er} juin 2010 a été nommé Administrateur délégué

M. Rosario PELLEGRINO, né le 20 octobre 1978 à Messine (Italie),
demeurant à L-1940 Luxembourg - 390, route de Longwy

pour terminer le mandat de l'Administrateur délégué démissionnaire José Antonio DE LIMA jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire devant statuer sur l'exercice se clôturant au 31.12.2014.

Luxembourg, le 4 juin 2010.

Pour extrait conforme et sincère

Signature

Référence de publication: 2010064177/32.

(100078966) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juin 2010.

T2 Capital Finance Company S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1115 Luxembourg, 2, boulevard Konrad Adenauer.

R.C.S. Luxembourg B 124.383.

—
*Extrait des résolutions adoptées lors de
l'assemblée générale ordinaire du 16 avril 2010*

- Le mandat d'administrateur de Mme Rachel Aguirre existant est renouvelé.
- Son mandat prendra fin lors de l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en 2011 statuant sur les comptes annuels de 2010.

Le conseil d'administration est en conséquence constitué comme suit:

Mme Rachel Aguirre

Mme Heike Kubica

Mme Anja Lakoudi

Luxembourg, le 16 avril 2010.

Pour le conseil d'administration

Signatures

Référence de publication: 2010059482/19.

(100059572) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 avril 2010.

NPB SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1445 Strassen, 4, rue Thomas Edison.

R.C.S. Luxembourg B 85.788.

—
*Auszug
Protokoll Ordentliche Generalversammlung
NPB SICAV*

Die Ordentliche Generalversammlung der NPB SICAV Portfolio vom 9. April 2010 hat folgende Beschlüsse gefasst:

...

TOP 4

Zur Wiederwahl als Verwaltungsräte stellen sich

Herr Fredy Schwab (Vorsitzender)

Herr Michael Marx (stellv. Vorsitzender)

Herr Romano Babini (Mitglied)

Alle Herren mit Berufsadresse 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxemburg-Strassen.

Die genannten Herren werden einstimmig von den Aktionären bis zur nächsten Ordentlichen Generalversammlung im Jahre 2011 als Mitglieder des Verwaltungsrates gewählt.

Die Aktionäre beschließen einstimmig, bis zur nächsten Ordentlichen Generalversammlung KPMG Audit S.à.r.l. als Wirtschaftsprüfer wieder zu wählen.

...

Zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxemburg, den 9. April 2010.

DZ BANK International S.A.

NPB SICAV

Gisela Wenz / Thomas Haselhorst

Référence de publication: 2010059483/28.

(100059509) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 avril 2010.

Cz2 Laguna II S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2132 Luxembourg, 2-4, avenue Marie-Thérèse.

R.C.S. Luxembourg B 153.286.

STATUTS

L'an deux mille dix, le six mai

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg.

A COMPARU:

Colyzeo Investors II, L.P., un Limited Partnership, constitué sous les lois d'Angleterre et du Pays de Galles, ayant son siège social au Leconfield House, Curzon Street, W1J 5JA, Londres (Royaume-Uni), immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés du Royaume-Uni (Companies House) sous le numéro LP11864,

Représentée aux présentes par Monsieur Régis Galiotto, juriste, résidant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privée, laquelle après avoir été signée ne varietur par le mandataire de la comparante et le notaire instrumentant, restera annexée aux présentes pour être formalisée avec elles.

Laquelle comparante, représentée comme indiqué ci-dessus, a requis le notaire instrumentant de dresser l'acte d'une société à responsabilité limitée dont elle a arrêté les statuts comme suit:

STATUTS

Titre I^{er} . - Dénomination, Siège, Objet, Durée

1. Forme - Dénomination.

1.1 Il est formé une société luxembourgeoise sous la forme d'une société à responsabilité limitée qui sera régie par la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales et ses modifications ultérieures (ci-après dénommée la "Loi"), ainsi que par les présents statuts (ci-après dénommés les "Statuts").

1.2 La Société aura pour dénomination "Cz2 Laguna II S.à r.l." (la "Société").

2. Siège social.

2.1 Le siège social de la Société est établi dans la Ville de Luxembourg.

2.2 Il peut être transféré en tout autre endroit du Grand-duché de Luxembourg par une délibération de l'assemblée générale extraordinaire des Associés (définis à l'article 5) délibérant comme en matière de modification des Statuts.

2.3 Toutefois, le Gérant (défini à l'article 8) est autorisé à transférer le siège social de la Société à l'intérieur de la Ville de Luxembourg.

2.4 Au cas où des événements extraordinaires d'ordre militaire, politique, économique ou social de nature à compromettre l'activité normale au siège social de la Société se seraient produits ou seraient imminents, le siège social pourra être transféré provisoirement à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales; cette mesure provisoire n'aura toutefois aucun effet sur la nationalité de la Société, laquelle, nonobstant ce transfert provisoire de siège social, restera de nationalité luxembourgeoise. La décision de transférer le siège social à l'étranger sera prise par le Gérant.

3. Objet.

3.1 La Société a pour objet l'acquisition et la détention de tous intérêts, directement ou indirectement, sous quelle forme que ce soit, dans d'autres entités, luxembourgeoises ou étrangères, par voie, entre autre de souscription, ou d'acquisition de tous titres et droits à travers, de participation, d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat, de négociation ou de toute autre manière, ou par voie d'instruments financiers de dettes, sous quelle que forme que ce soit, ainsi que leur administration, leur développement et leur gestion.

3.2 La Société pourra effectuer des investissements immobiliers, soit directement, soit à travers la détention, directe ou indirecte, de participations dans des filiales de la Société détenant ces investissements.

3.3 La Société pourra également apporter toute assistance financière, que ce soit sous forme de prêts, d'octroi de garanties ou autrement, à ses filiales ou aux sociétés dans lesquelles elle a un intérêt direct ou indirect, sans que celui-ci soit substantiel, ou à toutes sociétés, qui seraient actionnaires, directs ou indirects, de la Société, ou encore à toutes sociétés appartenant au même groupe que la Société (ci-après reprises comme les "Sociétés Apparentées"). A titre

accessoire de cette assistance financière, la Société pourra également apporter à ses Sociétés Apparentées toute assistance administrative ou commerciale.

3.4 Pour les besoins de cet article, une entité sera considérée comme appartenant au même "groupe" que la Société si cette autre entité, directement ou indirectement, détient, contrôle, est contrôlé par ou est sous le contrôle commun avec, la Société, que ce soit comme bénéficiaire, trustee ou guardian ou autre fiduciaire. Une entité sera considérée comme contrôlant une autre entité si elle détient, directement ou indirectement, tout ou une partie substantielle de l'ensemble du capital social de l'entité ou dispose du pouvoir de diriger ou d'orienter la gestion et les politiques de l'autre entité, que ce soit au moyen de la détention de titres permettant d'exercer un droit de vote, par contrat ou autrement.

3.5 La Société pourra, en particulier, être engagée dans les opérations suivantes:

3.5.1 conclure des emprunts sous toute forme ou obtenir toutes formes de moyens de crédit et réunir des fonds, notamment, par l'émission de titres, d'obligations, de billets à ordre, certificats et autres instruments convertibles ou non, ou utiliser des instruments financiers dérivés ou autres;

3.5.2 avancer, prêter, déposer des fonds ou donner crédit à ou avec ou de souscrire à ou acquérir tous instruments de dette ou de capital, avec ou sans garantie, émis par une entité luxembourgeoise ou étrangère, selon les termes qui pourraient être jugés appropriés;

3.5.3 entrer dans toute forme de contrats de dérivés de crédit tels que, mais sans que cela ne soit limitatif, des contrats d'échange (swap) en vertu desquels la Société fournira une protection de crédit à la contre-partie ou bénéficiera d'une protection de cette dernière;

3.5.4 accorder toutes garanties, fournir tous gages ou toutes autres formes de sûreté, que ce soit par engagement personnel ou par hypothèque ou charge sur tout ou partie des avoirs (présents ou futurs), ou par l'une et l'autre de ces méthodes, pour l'exécution de tous contrats ou obligations de la Société ou de Sociétés Apparentées dans les limites autorisées par toute disposition légale applicable; et

3.5.5 conclure des contrats et notamment, sans que cette liste soit limitative, des contrats d'association, des contrats de garantie, des accords de distribution, des contrats de gestion, des contrats de conseils, des contrats d'administration et autres contrats de services, des contrats de vente, des contrats d'échange d'intérêt et/ou de cours, et autres contrats financiers dérivés en relation en relation avec son objet.

étant entendu que la Société n'entrera dans aucune opération qui pourrait l'amener à être engagées dans des activités pouvant être considérées comme de l'activité réglementée du secteur financier.

3.6 Outre ce qui précède, la Société peut réaliser toutes opérations légales, commerciales, techniques ou financières et en général toutes opérations nécessaires ou utiles à l'accomplissement de son objet social ou en relation directe ou indirecte avec tous les secteurs précités, de manière à faciliter l'accomplissement de celui-ci.

4. Durée. La Société est constituée pour une durée illimitée.

Titre II. - Capital, Parts

5. Capital social.

5.1 Le capital social souscrit est fixé à douze mille six cents Euros (12.600 €) représenté par douze mille six cents (12.600) parts sociales (ci-après dénommées les "Parts Sociales" ou, chacune, une "Part Sociale"). Chaque Part Sociale a une valeur nominale d'un Euro (1 €). Le(s) détenteur(s) de Parts Sociales est/sont défini(s) ci-après comme le(s) "Associé(s)".

5.2 En sus du capital social, il pourra être établi un compte de prime d'émission sur lequel toute prime d'émission payée pour toute Part Sociale sera versée. Le montant d'un tel compte de prime d'émission peut être utilisé pour procéder à des paiements pour toutes Parts Sociales que la Société pourrait racheter à son/ses Associé(s) ou pour allouer des fonds à la réserve légale.

5.3 Toutes les Parts Sociales ont des droits égaux.

5.4 La Société pourra procéder au rachat de parts sociales de son propre capital sous les conditions suivantes et dans la mesure où des fonds ou des réserves distribuables seraient suffisants et disponibles:

Un tel rachat ne pourra intervenir qu'en vertu d'une décision de l'assemblée générale des associés délibérant aux conditions de quorum et de majorité prévues à l'article 14.2 des statuts.

Durant toute la période de détention par la Société des parts sociales rachetées, tous les droits attachés à celles-ci (droits de vote, de participation à la distribution des dividendes, etc) seront suspendus.

6. Registre des parts - Indivisibilité.

6.1 Toutes les Parts Sociales seront enregistrées dans un registre des Associés qui sera tenu par la Société à son siège social.

6.2 La Société considérera la personne dont le nom figurera au registre des Associés comme le propriétaire des Parts Sociales.

6.3 Envers la Société, les Parts Sociales sont indivisibles, de sorte qu'un seul propriétaire par Part Sociale est admis. Les copropriétaires indivis doivent désigner une seule personne qui les représente auprès de la Société.

7. Transfert des parts.

7.1 Dans l'hypothèse où il n'y a qu'un seul Associé, les Parts Sociales détenues par celui-ci sont librement transmissibles.

7.2 Dans l'hypothèse où il y a plusieurs Associés, les Parts Sociales détenues par un des Associés sont librement transmissibles à un autre Associé.

7.3 En cas de cession à un non-Associé, les Parts Sociales détenues par chaque Associé pourront être cédées conformément aux dispositions des articles 189 et 190 de la Loi.

7.4 Chaque Associé s'engage en outre à ne pas céder, mettre en gage ou conférer des garanties sur les Parts Sociales qu'il détient sans l'accord écrit préalable du Gérant.

Titre IV. - Gérance

8. Gérance.

8.1 La Société est gérée par un Gérant (ci-après dénommé le "Gérant"). Le Gérant n'est pas obligatoirement Associé.

8.2 Le Gérant peut être révoqué à tout moment, avec ou sans justification, par une résolution des Associés titulaires de la majorité des droits de votes.

9. Pouvoirs du gérant. Dans les rapports avec les tiers, le Gérant a tous pouvoirs pour agir au nom de la Société en toutes circonstances et pour effectuer et approuver tous actes d'administration et de disposition ainsi que toutes opérations conformes à l'objet social de la Société.

10. Représentation de la société. La Société est valablement engagée par la seule signature de son Gérant ou par la signature de toute personne à laquelle ce pouvoir aura été délégué par le Gérant.

11. Délégation et Mandataires du gérant.

11.1 Le Gérant peut déléguer ses pouvoirs à un ou plusieurs mandataires ad hoc pour des tâches déterminées.

11.2 Le Gérant détermine, le cas échéant, les responsabilités et la rémunération de tout mandataire, la durée de leur mandat ainsi que toutes autres conditions de leur mandat.

Titre IV. - Assemblée générale des associés

12. Pouvoirs de l'assemblée générale des associés - Votes.

12.1 Tous les pouvoirs non expressément réservés au Gérant par la loi ou les Statuts seront de la compétence de l'assemblée générale des Associés.

12.2 En particulier, l'assemblée générale des Associés est compétente pour modifier les Statuts, changer la nationalité de la Société et augmenter les engagements de ses Associés.

12.3 Chaque Associé peut prendre part aux décisions collectives indépendamment du nombre de Parts Sociales qu'il détient et est autorisé à se faire représenter lors d'une assemblée générale par une autre personne, pour autant que cette dernière, Actionnaire ou non, soit en possession d'une procuration écrite sous forme d'un télégramme, d'un télex, d'un fax, d'un email ou d'une lettre.

12.4 Chaque Associé possède des droits de vote en proportion avec le nombre de Parts Sociales qu'il détient.

12.5 Lorsqu'un Associé détient toutes les Parts Sociales, il exerce tous pouvoirs qui sont conférés à l'assemblée générale des Associés et ses décisions sont inscrites sur un procès-verbal ou établies par écrit.

13. Tenue d'assemblées générales.

13.1 Des assemblées générales pourront toujours être convoquées par le Gérant.

13.2 Lorsque la Société aura plus de vingt-cinq Associés, il devra être tenu, chaque année, une assemblée générale le dernier vendredi du mois de juin de chaque année.

13.3 Quel que soit le nombre d'Associés, le bilan et le compte de profits et pertes sont soumis à l'approbation de l'Associé (ou des Associés). L'Associé (ou les Associés) se prononcera (ou se prononceront) également par un vote spécial sur la décharge à donner au Gérant.

14. Majorités.

14.1 Les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant que les Associés détenant plus de la moitié du capital social les adoptent. Si ce quorum n'est pas atteint lors de la première réunion ou consultation écrite, les Associés sont convoqués ou consultés une seconde fois par lettres recommandées et les décisions sont prises à la majorité des votes émis, quelle que soit la portion du capital représentée.

14.2 Les résolutions modifiant les Statuts ne peuvent être adoptées que conformément aux dispositions de la Loi et par une majorité d'Associés représentant les trois quarts du capital social de la Société.

14.3 Néanmoins, le changement de nationalité de la Société et l'augmentation des engagements des Associés ne peuvent être décidés qu'avec l'accord unanime des Associés et conformément à toute autre disposition légale.

Titre V. - Exercice social - Droit de distribution sur les parts

15. Exercice social.

15.1 L'année sociale commence le premier janvier et se termine le trente et un décembre de chaque année.

15.2 A la fin de chaque exercice social, les comptes de la Société sont établis par le Gérant. Le Gérant prépare un inventaire comprenant l'indication de la valeur des actifs et passifs de la Société.

15.3 Tout Associé peut prendre connaissance desdits inventaire et bilan au siège social de la Société.

16. Droit de distribution sur les parts.

16.1 Les profits de l'exercice social, après déduction des frais généraux et opérationnels, des amortissements et des autres charges, constituent le bénéfice net de la Société pour cette période.

16.2 Cinq pour cent (5%) du bénéfice annuel net de la Société ainsi déterminé seront obligatoirement prélevés et alloués à la réserve légale. Ce prélèvement cessera d'être obligatoire dès que le montant de la réserve légale aura atteint dix pour cent (10%) du capital social souscrit de la Société mentionné à l'article 5 des Statuts ou, le cas échéant, tel qu'il sera augmenté ou réduit.

16.3 Dans la mesure où des fonds sont disponibles au niveau de la Société aux fins de distribution et dans la mesure où la loi et les Statuts le permettent, le Gérant pourra proposer que les fonds disponibles soient distribués.

16.4 La décision de distribuer des fonds et d'en déterminer leur montant seront pris par l'assemblée générale des Associés.

16.5 Des acomptes sur dividendes pourront être versés sur décision du Gérant à condition:

16.5.1 qu'un état comptable intermédiaire soit établi et que ce-dernier fasse apparaître que les fonds disponibles pour la distribution sont suffisants; et

16.5.2 que le montant à distribuer n'excède pas le montant des résultats réalisés depuis le fin du dernier exercice social dont les comptes ont été approuvés, augmenté des bénéfices reportés ainsi que des prélèvements effectués sur les réserves disponibles à cet effet et diminué des pertes reportées ainsi que des sommes portées en réserves en vertu d'une obligation légale ou statutaire.

Titre VI. - Liquidation

17. Causes de dissolution. La Société ne pourra être dissoute pour cause de décès, de suspension des droits civils, d'insolvabilité ou de faillite de son Associé unique ou de l'un de ses Associés.

18. Liquidation.

18.1 La liquidation de la Société ne peut être décidée que par la majorité des Associés représentant les trois quarts du capital social de la Société.

18.2 La liquidation sera assurée par un ou plusieurs liquidateurs, Associés ou non, nommés par les Associés qui termineront leurs pouvoirs et rémunérations.

Titre VII. - Loi applicable

19. Loi applicable. Pour tout ce qui ne fait pas l'objet d'une stipulation spécifique dans les Statuts il est fait référence à la Loi.

Dispositions transitoires

Le premier exercice social commence le jour de la constitution de la Société et se termine le 31 Décembre 2010.

Souscription - Libération

Le capital social a été souscrit comme suit:

Parts Sociales:

Colyzeo Investors II, L.P.	12 600 Parts Sociales
Total: douze mille six cents Parts Sociales	12 600 Parts Sociales

Toutes les Parts Sociales ont été intégralement libérées par un versement en numéraire de sorte que la somme de douze mille six cents Euros (12.600 €) correspondant à un capital de douze mille six cents Euros (12.600 €) se trouve dès à présent à la libre disposition de la Société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire.

Frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, s'élève à environ mille quatre cents Euros (1.400.- EUR).

Assemblée générale

Immédiatement après la constitution de la Société, le comparant précité, représentant la totalité du capital social, exerçant les pouvoirs de l'assemblée, a pris la résolution suivante:

1) Est nommée aux fonctions de Gérant pour une période indéterminée: COLONY LUXEMBOURG, S.à r.l., société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 2-4, avenue Marie-Thérèse, L-2132 Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg), immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg sous le numéro B 88.540.

Conformément à l'article 10 des Statuts, la Société se trouvera valablement engagée par la seule signature de son Gérant ou par la signature de toute personne à qui le pouvoir aura été délégué par le Gérant.

2) Le siège social de la Société est établi au 2-4, avenue Marie-Thérèse, L-2132 Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg).

Déclaration

Le notaire soussigné, qui a personnellement la connaissance de la langue anglaise, déclare que les comparants l'ont requis de documenter le présent acte en langue française, suivi d'une version anglaise. En cas de divergence entre le texte français et le texte anglais, le texte français fera foi.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire du comparant, celui-ci a signé le présent acte avec le notaire.

Suit la traduction anglaise du texte qui précède:

In the year two thousand and ten, on the sixth day of May.

Before Maître Joseph Elvinger, notary public residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

THERE APPEARED:

Colyzeo Investors II, L.P., a Limited Partnership, organized under the laws of England and Wales, having its head office at Leconfield House, Curzon Street, W1J 5JA, London (United-Kingdom), registered with the Companies House, United Kingdom register of Commerce and Companies under number LP11864.

Represented by Mr. Régis Galiotto, Jurist, with professional address in Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal, which, signed "ne varietur" by the proxyholder of the appearing person and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Such appearing party, represented as stated here above, has requested the notary to state as follows the articles of incorporation of a private limited liability company (société à responsabilité limitée):

ARTICLES OF INCORPORATION

Chapter I. - Name, Registered office, Object, Duration

1. Form - Corporate name.

1.1 There is hereby formed a Luxembourg company under the form of a "Société à responsabilité limitée" which shall be governed by the law of August 10, 1915 on Commercial Companies and amendments thereto (the "Law") and by the present articles (the "Articles").

1.2 The Company will exist under the corporate name of "Cz2 Laguna II S.à r.l." (the "Company").

2. Registered office.

2.1 The registered office of the Company is established in the City of Luxembourg.

2.2 It may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of an extraordinary general meeting of its Shareholders (as defined in article 5) deliberating in the manner provided for amendments to the Articles.

2.3 However, the Manager (as defined in article 8) is authorised to transfer the registered office of the Company within the City of Luxembourg.

2.4 Should a situation arise or be deemed imminent, whether military, political, economic or social, which would prevent the normal activity at the registered office of the Company, the registered office of the Company may be temporarily transferred abroad until such time as the situation becomes normalised; such temporary measures will however not have any effect on the Company's nationality, which, notwithstanding this temporary transfer of the registered office, will remain a Luxembourg Company. The decision as to the transfer abroad of the registered office will be taken by the Manager of the Company.

3. Object.

3.1 The Company's object is to acquire and hold interests, directly or indirectly, in any form whatsoever, in other Luxembourg or foreign entities, by way of, among others, the subscription or the acquisition of any securities and rights through participation, contribution, underwriting, firm purchase or option, negotiation or in any other way, or of financial debt instruments in any form whatsoever, and to administrate, develop and manage such holding of interests.

3.2 The Company may make real estate related investments whether directly or through direct or indirect participations in subsidiaries of the Company owning such investments.

3.3 The Company may also render every assistance, whether by way of loans, guarantees or otherwise to its subsidiaries or companies in which it has a direct or indirect interest, even not substantial, or any company being a direct or indirect shareholder of the Company or any company belonging to the same group as the Company (hereafter referred to as the "Connected Companies"). On an ancillary basis of such assistance, the Company may also render administrative and marketing assistance to its Connected Companies.

3.4 For purposes of this article, an entity shall be deemed to be part of the same "group" as the Company if such other entity directly or indirectly owns, is in control of, is controlled by, or is under common control with, the Company, in each case whether beneficially or as trustee, guardian or other fiduciary. An entity shall be deemed to control another entity if the controlling entity possesses, directly or indirectly, all or substantially all of the share capital of the entity or has the power to direct or cause the direction of the management or policies of the other entity, whether through the ownership of voting securities, by contract or otherwise.

3.5 The Company may in particular enter into the following transactions:

3.5.1 to borrow money in any form or to obtain any form of credit facility and raise funds through, including, but not limited to, the issue of bonds, notes, promissory notes, certificates and other instruments convertible or not, or the use of financial derivatives or otherwise;

3.5.2 to advance, lend or deposit money or give credit to or with or to subscribe to or purchase any debt or equity instrument issued by any Luxembourg or foreign entity on such terms as may be thought fit and with or without security;

3.5.3 to enter into any kind of credit derivative agreements such as, but not limited to, swap agreements under which the Company may provide or receive credit protection to or from the swap counterparty;

3.5.4 to enter into any guarantee, pledge or any other form of security, whether by personal covenant or by mortgage or charge upon all or part of the undertaking, property assets (present or future) or by all or any of such methods, for the performance of any contracts or obligations of the Company and of any of the Connected Companies, within the limits of any applicable legal provision; and

3.5.5 to enter into agreements, including, but not limited to partnership agreements, underwriting agreements, marketing agreements, management agreements, advisory agreements, administration agreements and other contracts for services, selling agreements, interest and/or currency exchange agreements and other financial derivative agreements in relation to its object.

it being understood that the Company will not enter into any transaction which would cause it to be engaged in any activity that would be considered as a regulated activity of the financial sector.

3.6 In addition to the foregoing, the Company can perform all legal, commercial, technical and financial investments or operation and in general, all transactions which are necessary or useful to fulfil its objects as well as all operations connected directly or indirectly to facilitating the accomplishment of its purpose in all areas described above.

4. Duration. The Company is incorporated for an unlimited period.

Chapter III. - Capital, Shares

5. Share capital.

5.1 The share capital is fixed at twelve thousand six hundred Euro (€ 12,600.-) represented by twelve thousand six hundred (12,600) shares (hereafter referred to as the "Shares" and each as a "Share"). Each Share has a nominal value of one Euro (€ 1.-). The holder(s) of the Shares is/are together referred to as the "Shareholder(s)".

5.2 In addition to the share capital, there may be set up a premium account, into which any premium paid on any Share shall be transferred. The amount of the premium account may be used to make payment for any Shares, which the Company may redeem from its/their Shareholder(s), to offset any net realized losses, to make distributions to the Shareholder(s) or to allocate to the legal reserve.

5.3 All Shares will have equal rights.

5.4 The Company shall have the power to acquire shares in its own capital under the following conditions and only to the extent that funds (or free reserve) are sufficient and available.

Such redemption shall be carried out by a resolution of the general meeting of the shareholders which fulfils the conditions as to attendance and majority laid down in Article 14.2 of the Articles.

During the time that the redeemed shares are held by the Company, all the rights attached to them (voting rights, participation in distribution of dividends, etc..) will be suspended."

6. Registration of shares - Indivisibility.

6.1 All the Shares shall be registered in a Shareholders' register to be maintained by the Company at the registered office of the Company.

6.2 The Company shall consider the person in whose name the Shares are registered as the full owner of the Shares.

6.3 Towards the Company, the Company's Shares are indivisible, since only one owner is admitted per Share. Joint co-owners have to appoint a sole person as their representative towards the Company.

7. Transfer of shares.

7.1 In case of a single Shareholder, the Shares held by the single Shareholder are freely transferable.

7.2 In case of plurality of Shareholders, the Shares held by one of the Shareholders are freely transferable to another Shareholder.

7.3 In case of transfer to a non-Shareholder, the Shares held by each Shareholder may be transferred in compliance with the provisions of articles 189 and 190 of the Law.

7.4 Any transfer of Shares must be recorded by a notarial deed or by a private document and shall not be valid vis-à-vis the Company or third parties until it has been notified to the Company or accepted by it in accordance with article 190 of the Law.

Chapter IV. - Management

8. Management.

8.1 The Company is managed by one manager (hereafter referred to as the "Manager"). The Manager needs not to be Shareholder.

8.2 The Manager may be removed at any time, with or without cause, by a resolution of Shareholders holding a majority of voting rights.

9. Power of the manager. In dealing with third parties, the Manager will have all powers to act in the name and on behalf of the Company in all circumstances and to carry out and approve all administration (actes d'administration) and disposition acts (actes de disposition) as well as all operations consistent with the Company's object.

10. Representation of the company. The Company shall validly be bound by the sole signature of its Manager or by the signature of any person to whom such power shall be delegated by the Manager.

11. Delegation and Agent of the managers.

11.1 The Manager may delegate its powers for specific tasks to one or more ad hoc agents.

11.2 The Manager will determine any such agent's responsibilities and remuneration (if any), the duration of the period of representation and any other relevant conditions of its agency.

Chapter V. - General meeting of shareholders

12. Powers of the general meeting of shareholders - Votes.

12.1 All powers not expressly reserved to the Manager by law or by the Articles fall within the competence of the general meeting of Shareholders.

12.2 In particular, the general meeting of the Shareholders is competent to amend the Articles, to change the nationality of the Company and to increase the commitments of its Shareholders.

12.3 Each Shareholder may take part in collective decisions irrespectively of the number of Shares he owns and may act at any general meeting by appointing in writing or by telefax, cable, telegram, telex, email as his proxy another person who need not be a Shareholder himself.

12.4 Each Shareholder has voting rights commensurate with the number of Shares he holds.

12.5 In case of one Shareholder owning all the Shares, he will assume all powers conferred to the general Shareholders' meeting and its decisions are recorded in minutes or drawn-up in writing.

13. Holding of general meetings.

13.1 Shareholders meetings may always be convened by the Manager.

13.2 Should the Company have more than twenty-five Shareholders, at least one annual general meeting must be held each year on the last Friday of June of each year

13.3 Whatever the number of Shareholders, the balance sheet and profit and loss account shall be submitted to the Shareholder(s) for approval. The Shareholder(s) shall also specifically vote as to whether discharge is to be given to the Manager.

14. Majorities.

14.1 Collective decisions are only validly taken insofar as Shareholders owning more than half of the Share capital adopt them. If that quorum is not reached at the first meeting or first written consultation, the Shareholders shall be convened or consulted a second time by registered letter and decisions shall be adopted by a majority of the votes cast, regardless of the portion of capital represented.

14.2 Resolutions to alter the Articles may only be adopted in accordance with any provisions of the Law and by the majority of the Shareholders representing three-quarters of the Company's Share capital.

14.3 However, the nationality of the Company may be changed and the commitments of its Shareholders may be increased only with the unanimous consent of all the Shareholders and in compliance with any other legal requirement.

Chapter V. - Business year - Distribution right of shares

15. Business year.

15.1 The Company's financial year starts on the first day of January and ends on the thirty-first of December of each year.

15.2 At the end of each financial year, the Company's accounts are established by the Manager. The Manager prepares an inventory including an indication of the value of the Company's assets and liabilities.

15.3 Each Shareholder may inspect the above inventory and balance sheet at the Company's registered office.

16. Distribution right on shares.

16.1 The profits in respect of a financial year, after deduction of general and operating expenses, depreciations and other charges, shall constitute the net profit of the Company in respect of that period.

16.2 From the annual net profits of the Company thus determined, five percent (5%) shall compulsorily be allocated to the legal reserve. This allocation shall cease to be required as soon and as long as such reserve amounts to ten percent (10%) of the subscribed share capital of the Company as stated in article 5 hereof or as increased or reduced from time to time.

16.3 To the extent that funds are available at the level of the Company for distribution and to the extent permitted by law and by these Articles, the Manager shall propose that cash available for remittance be distributed.

16.4 The decision to distribute funds and the determination of the amount of such a distribution will be taken by the general meeting of the Shareholders.

16.5 Interim dividends may be paid out upon decision of the Manager provided that:

16.5.1 interim accounts have been drawn-up and show that the funds available for distribution are sufficient; and

16.5.2 the amount to be distributed does not exceed the total profits realised since the end of the last financial year for which the annual accounts have been approved, increased by any profits carried forward and sums drawn from reserves available for distribution and reduced by losses carried forward and any sums to be allocated to any reserve pursuant to the law or the Articles.

Chapter VI. - Liquidation

17. Causes of dissolution. The Company shall not be dissolved by reason of the death, suspension of civil rights, insolvency or bankruptcy of the single Shareholder or of one of the Shareholders.

18. Liquidation.

18.1 The liquidation of the Company can only be decided if approved by a majority of the Shareholders representing three-quarters of the Company' share capital.

18.2 The liquidation will be carried out by one or several liquidators, Shareholders or not, appointed by the Shareholders who shall determine their powers and remuneration.

Chapter VII. - Applicable law

19. Applicable law. Reference is made to the provisions of the Law for all matters for which no specific provision is made in these Articles.

Transitory provisions

The first accounting year shall begin on the date of the incorporation of the Company and shall terminate on the 31 December 2010.

Subscription - Payment

The capital has been subscribed as follows:

Shares:

Colyzeo Investors II, L.P.	12 600 Shares
Total: twelve thousand six hundred Shares	<u>12 600 Shares</u>

All these Shares have been fully paid up in cash, so that the sum of twelve thousand six hundred Euro (€ 12,600.-) corresponding to a share capital of twelve thousand six hundred Euros (€ 12,600.-) is forthwith at the free disposal of the Company, as has been proved to the notary.

Estimate of costs

The costs, expenses, fees and charges, in whatsoever form, which are to be borne by the Company or which shall be charged to it in connection with its incorporation, have been estimated at about one thousand four hundred Euros (1,400.- EUR).

General meeting

Immediately after the incorporation of the Company, the above-named person, representing the entirety of the subscribed capital and exercising the powers devolved to the meeting, passed the following resolution:

1) Is appointed as Manager for an undetermined period: Colony Luxembourg, S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée), having its registered office at 2-4, avenue Marie-Thérèse L-2132 Luxembourg (Grand Duchy of Luxembourg), registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under the number B 88.540.

In accordance with article 10 of the by-laws, the Company shall validly be bound by the sole signature of its Sole Manager or by the signature of any person to whom such power shall be delegated by the Manager.

2) The Company shall have its registered office at 2-4, avenue Marie-Thérèse, L-2132 Luxembourg (Grand Duchy of Luxembourg).

Declaration

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing parties, the present deed is worded in French, followed by a English version. On request of the same appearing parties and in case of divergences between the French and the English text, the French version will be prevailing.

WHEREOF, the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the proxyholder of the appearing person, he signed together with the notary the present deed.

Signé: R. GALIOTTO, J. ELVINGER.

Enregistré à Luxembourg A.C. le 10 mai 2010. Relation: lac/2010/20641. Reçu soixante-quinze euros (75,- €)

Le Receveur (signé): Francis SANDT.

Référence de publication: 2010085221/439.

(100075642) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juin 2010.

Credit Suisse Microfinance Fund Management Company, Société Anonyme.

Siège social: L-2180 Luxembourg, 5, rue Jean Monnet.

R.C.S. Luxembourg B 45.629.

L'assemblée générale ordinaire du 10 mai 2010 a décidé de renouveler les mandats de Messieurs Raymond Melchers, Arthur Vayloyan, Rochus Mommartz, Philippe Bernard, Guy Reiter et Germain Trichies en tant que membres du conseil d'administration de Credit Suisse Microfinance Fund Management Company ainsi que de nommer Madame Petra Reinhard Keller comme nouveau membre du Conseil d'Administration de la Société. Le mandat de Monsieur Luca Diener n'est plus renouvelé.

Par conséquent, le Conseil d'Administration se compose comme suit et ce jusqu'à la fin de la prochaine assemblée générale ordinaire des actionnaires qui se tiendra en 2011:

- Raymond Melchers, Membre du Conseil d'Administration

5, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg

- Petra Reinhard Keller, Membre du Conseil d'Administration

5, Kalanderplatz, CH-8045 Zurich

- Arthur Vayloyan, Membre du Conseil d'Administration

Paradeplatz 8, CH-8001 Zurich

- Rochus Mommartz, Membre du Conseil d'Administration

26, Depotstrasse, CH-3012 Bern

- Philippe Bernard, Membre du Conseil d'Administration

56, Grand-Rue, L-1660 Luxembourg

- Guy Reiter, Membre du Conseil d'Administration

5, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg

- Germain Trichies, Membre du Conseil d'Administration

5, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg

KPMG Audit S.à r.l. a été réélu comme réviseur d'entreprises, et ce jusqu'à la fin de la prochaine assemblée générale ordinaire des actionnaires qui se tiendra en 2011.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

CREDIT SUISSE ASSET MANAGEMENT FUND SERVICE (LUXEMBOURG) S.A.
Fernand Schaus / Jacqueline Siebenaller
Référence de publication: 2010082702/33.
(100074135) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mai 2010.

Bavaroise Group Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2551 Luxembourg, 133, avenue du X Septembre.
R.C.S. Luxembourg B 78.450.

—
Assemblée générale extraordinaire du 17/04/2010

L'an deux mille dix, le 17 avril,
A Luxembourg, à 18.30 heures.

L'assemblée générale extraordinaire a pris, à l'unanimité des voix, les résolutions suivantes:

Ordre du jour:

1. Démission de l'administrateur Monsieur CHANI Medjoub, demeurant à 56, rue Auguste Liesch, L-1937 Luxembourg de sa fonction d'administrateur et administrateur délégué,
2. Nomination de Monsieur CLAISSE Dominique, demeurant à 5, Grand-rue, F-57970 Kuntzig, en remplacement de l'administrateur délégué démissionnaire.

Après avoir pris connaissance de l'ordre du jour, les actionnaires ont pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

Première résolution:

L'assemblée donne démission à Monsieur CHANI Medjoub, demeurant à 56, rue Auguste Liesch, L-1937 Luxembourg de sa fonction d'administrateur et administrateur délégué.

Deuxième résolution

L'assemblée nomme:

Monsieur CLAISSE Dominique, demeurant à 5, Grand-rue, F-57970 Kuntzig, en remplacement de l'administrateur délégué démissionnaire en qualité d'administrateur délégué avec pouvoir de signature pouvant engager seul la société Bavaroise Group Holding S.A.

Plus rien d'autre n'étant à l'ordre du jour et plus personne ne demandant la parole, la séance est levée et de tout ce qui précède, le présent procès-verbal est dressé et signé par les comparants, date qu'en tête des présentes.

DONT ACTE.

Signature.

Référence de publication: 2010059484/29.

(100059574) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 avril 2010.

Holgespar Luxembourg S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2530 Luxembourg, 10A, rue Henri M. Schnadt.
R.C.S. Luxembourg B 142.905.

—
Extrait de l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires tenue à Luxembourg le 25 mai 2010

L'assemblée constate et accepte les démissions de Manacor (Luxembourg) S.A., MUTUA (Luxembourg) S.A. et FIDES (Luxembourg) S.A. de leur mandat d'administrateur.

L'assemblée accepte également la démission de EQ Audit S.à r.l. de son mandat de commissaire aux comptes.

En conséquence, l'assemblée décide de nommer au poste d'administrateur de classe A, en remplacement des administrateurs démissionnaires:

- Madame Sylviane COURTOIS, demeurant professionnellement au 10A, Rue Henri M. Schnadt, L-2530 Luxembourg;
- Monsieur Stéphane LIEGEOIS, demeurant professionnellement au 10A, Rue Henri M. Schnadt, L-2530 Luxembourg.

L'assemblée nomme, en remplacement du commissaire aux comptes démissionnaire, la société MAZARS ayant son siège au 10A, Rue Henri M. Schnadt, L-2530 Luxembourg.

Les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes ainsi nommés prendront fin à l'Assemblée Générale Annuelle statuant sur les comptes clos au 31 décembre 2014.

L'assemblée décide de transférer le siège social de la Société du 46A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg au 10A, Rue Henri M. Schnadt, L-2530 Luxembourg.

Pour mention aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} juin 2010.

EURO-SUISSE AUDIT (LUXEMBOURG)

Signature

Référence de publication: 2010064154/25.

(100078944) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juin 2010.

Istanbul Bond Company S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1115 Luxembourg, 2, boulevard Konrad Adenauer.

R.C.S. Luxembourg B 114.703.

Extrait des résolutions adoptées lors de l'assemblée générale ordinaire du 15 avril 2010:

- Est nommée administrateur Mme Rachel Aguirre, résidant professionnellement au 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg en remplacement de l'administrateur démissionnaire M. Rolf Caspers.
- Son mandat prendra fin lors de l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en 2011 statuant sur les comptes annuels de 2010.
- Le mandat du réviseur indépendant A.A.C.O. (Accounting, Auditing, Consulting & Outsourcing) S.à.r.l. prend fin le 15/04/2010.
- Le mandat du réviseur indépendant HRT Révision S.A. est approuvé.
- Le mandat du réviseur indépendant HRT Révision S.A., 23, Val Fleuri, L-1526 Luxembourg prendra fin lors de l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en 2012 statuant sur les comptes annuels de 2011.
- Le conseil d'administration est en conséquence constitué comme suit:
 - * Mme Rachel Aguirre
 - * Mme Heike Kubica
 - * Mme Anja Lakoudi

Luxembourg, le 15 avril 2010.

Pour le conseil d'administration

Signatures

Référence de publication: 2010059485/24.

(100059580) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 avril 2010.

Falcon Fund SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1470 Luxembourg, 69, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 84.227.

L'assemblée générale ordinaire des actionnaires qui s'est tenue le 21 mai 2010 a décidé:

- d'accepter la démission de Monsieur Thomas LIPS en tant qu'administrateur de la Société avec effet au 6 janvier 2010;
- de ratifier la cooptation avec effet au 2 décembre 2009, de Monsieur Marius DORFMEISTER en remplacement de Monsieur Werner VONTOBEL, démissionnaire en date du 2 décembre 2009;

- de renouveler les mandats de:

M. Jürg LEU

Falcon Fund Management (Switzerland) Ltd., Hochbordstrasse 3, CH-8600 DÜBENDORF

M. Marius DORFMEISTER

4/11, Pramergasse, 1090 Vienne, Autriche

M. Sascha ZEITZ

Falcon Fund Management (Switzerland) Ltd., Hochbordstrasse 3, CH-8600 DÜBENDORF

en leur qualité d'administrateurs pour une période prenant fin lors de la prochaine assemblée générale ordinaire qui se tiendra en 2011,

- de renouveler le mandat de:

PRICEWATERHOUSECOOPERS S.à r.l., 400, route d'Esch, L-1471 Luxembourg

en qualité de Réviseur d'Entreprises pour une période prenant fin lors de la prochaine assemblée générale ordinaire qui se tiendra en 2011.

Luxembourg, le 28 mai 2010.
Pour FALCON FUND SICAV
Société d'Investissement à Capital Variable
RBC DEXIA INVESTOR SERVICES BANK S.A.
Société Anonyme
Signatures

Référence de publication: 2010064131/30.

(100078812) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juin 2010.

DB Platinum III, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1470 Luxembourg, 69, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 107.709.

L'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires qui s'est tenue le 16 avril 2010 a décidé:

- de renouveler le mandat de:

Monsieur Freddy BRAUSCH

Etude Linklaters Loesch

35, avenue J.F Kennedy

L-1855 LUXEMBOURG

Monsieur Werner BURG

Deutsche Bank Luxembourg S.A.

2, Boulevard Konrad Adenauer

L-1115 LUXEMBOURG

Monsieur Klaus-Michael VOGEL

Deutsche Bank Luxembourg S.A

2, Boulevard Konrad Adenauer

L-1115 LUXEMBOURG

en leur qualité d'administrateur pour une période d'un an prenant fin lors de la prochaine Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en 2011,

- de renouveler le mandat de:

Ernst & Young

Pars d'Activité Syrdall 7

L-5365 MUNSBACH

en qualité de Réviseur d'Entreprise pour une période d'un an prenant fin lors de le prochaine Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en 2011.

Pour DB PLATINUM III

Société d'Investissement à Capital Variable

RBC Dexia Investor Services Bank S.A.

Société Anonyme

Signatures

Référence de publication: 2010059486/34.

(100059601) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 avril 2010.

Composource S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

R.C.S. Luxembourg B 92.467.

LIQUIDATION JUDICIAIRE

Extrait

Par jugement rendu en date du 12 juillet 2007, le Tribunal d'arrondissement de et à Luxembourg, sixième chambre, siégeant en matière commerciale, a ordonné en vertu de l'article 203 de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, tel qu'il a été modifié par la loi du 31 mai 1999, la dissolution et la liquidation de la société COMPOSOURCE s.à r.l., dont le siège social à L-1621 Luxembourg, 24, rue des Genêts, a été dénoncé en date du 16 janvier 2004.

Le même jugement a nommé juge-commissaire Madame Elisabeth CAPESIUS, juge au Tribunal d'arrondissement de et à Luxembourg, et liquidateur Maître Patrick LUXEMBOURGER, avocat à la Cour, demeurant à Luxembourg.

Les créanciers devront faire la déclaration de leurs créances au greffe du Tribunal de commerce de et à Luxembourg avant le 9 juillet 2010.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme
Patrick LUXEMBOURGER
Le liquidateur

Référence de publication: 2010082650/20.

(100074262) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mai 2010.

DB Platinum II, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1470 Luxembourg, 69, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 99.199.

L'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires qui s'est tenue le 16 avril 2010 a décidé:

- de renouveler le mandat de:

Monsieur Freddy BRAUSCH

Etude Linklaters Loesch

35, avenue J.F. Kennedy

L-1855 LUXEMBOURG

Monsieur Werner BURG

Deutsche Bank Luxembourg S.A.

2, Boulevard Konrad Adenauer

L-1115 LUXEMBOURG

Monsieur Klaus-Michael VOGEL

Deutsche Bank Luxembourg S.A.

2, Boulevard Konrad Adenauer

L-1115 LUXEMBOURG

en leur qualité d'administrateur pour une période d'un an prenant fin lors de la prochaine Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en 2011,

- de renouveler le mandat de

Ernst & Young

Parc d'Activité Syrdall 7

L-5365 MUNSBACH

en qualité de Réviseur d'Entreprises pour une période d'un an prenant fin lors de la prochaine Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en 2011.

Pour DB PLATINUM II

Société d'Investissement à Capital Variable

RBC Dexia Investor Services Bank S.A.

Société Anonyme

Signatures

Référence de publication: 2010059487/34.

(100059599) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 avril 2010.

HSBC European Infrastructure Investments 2, Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1116 Luxembourg, 6, rue Adolphe.

R.C.S. Luxembourg B 127.914.

EXTRAIT

L'Associé unique, dans ses résolutions du 12 mai 2010 a renouvelé les mandats des gérants.

- Jean-Claude STOFFEL, banquier, 16, boulevard d'Avranches, L-1160 Luxembourg, Gérant A,

- Chris GILL, banquier, 8 Canada Square, GB-E145HQ, London, Royaume Uni, Gérant A,

- Stéphane KOFMAN, banquier, 109 avenue des Champs Elysées, F-75419 Paris, France, Gérant A,

- Laurent HEILIGER, licencié en sciences commerciales et financières, 6, rue Adolphe, L-1116 Luxembourg, Gérant B,

- Manuel HACK, maître ès sciences économiques, 6, rue Adolphe, L-1116 Luxembourg, Gérant B.
Leurs mandats prendront fin lors de l'approbation des comptes au 31 décembre 2010.

Luxembourg, le 18 mai 2010.

Pour HSBC EUROPEAN INFRASTRUCTURE INVESTMENTS 2

Société à responsabilité limitée

Signature

Référence de publication: 2010082706/20.

(100074215) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mai 2010.

DB Platinum, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1470 Luxembourg, 69, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 104.413.

L'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires qui s'est tenue le 16 avril 2010 a décidé:

- de renouveler le mandat de:

Monsieur Freddy BRAUSCH

Etude Linklaters Loesch

35, avenue J.F. Kennedy

L-1855 LUXEMBOURG

Monsieur Werner BURG

Deutsche Bank Luxembourg S.A.

2, Boulevard Konrad Adenauer

L-1115 LUXEMBOURG

Monsieur Klaus-Michael VOGEL

Deutsche Bank Luxembourg S.A.

2, Boulevard Konrad Adenauer

L-1115 LUXEMBOURG

en leur qualité d'administrateur pour une période d'un an prenant fin lors de la prochaine Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en 2011,

- de renouveler le mandat de:

Ernst & Young

Parc d'Activité Syrdall 7

L-5365 MUNSBACH

en qualité de Réviseur d'Entreprises pour une période d'un an prenant fin lors de la prochaine Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en 2011.

Pour DB PLATINUM

Société d'Investissement à Capital Variable

RBC Dexia Investor Services Bank S.A

Société Anonyme

Signatures

Référence de publication: 2010059488/34.

(100059596) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 avril 2010.

Centauro Management S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 49, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 60.504.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Statutaire en date du 22 juin 2009

Sont reconduits pour une nouvelle période statutaire de 6 ans à savoir jusqu'à l'Assemblée Générale Statutaire de 2015, les mandats de:

Madame Sylvie THEISEN, avec adresse professionnelle au 49, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg, Madame Sandra BOHM, demeurant à 145, Corso Chieri à I-10132 TORINO et Madame Silvia BOHM, demeurant à 117, Strada Val Pattonera à I-10133 TORINO en tant qu'administrateurs

La FIDUCIAIRE REUTER WAGNER & ASSOCIES SARL est remplacé en tant que Commissaire aux Comptes par la société D.S. CORPORATION S.A., enregistrée sous le numéro R.C. B n° 79.334, avec siège social au 49, boulevard du

Prince Henri, L-1724 Luxembourg pour la nouvelle période statutaire de 6 ans, à savoir jusqu'à l'assemblée générale statutaire de 2015

Pour extrait conforme et sincère
CENTAURO MANAGEMENT S.A.

Signature

Référence de publication: 2010082721/20.

(100074141) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mai 2010.

TDK Recording Media Europe S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8399 Windhof, 20, rue de l'Industrie.

R.C.S. Luxembourg B 31.373.

Il résulte des résolutions des actionnaires de la Société prises à l'occasion de l'assemblée générale annuelle en date du 6 avril 2010, que:

1. Le mandat de KPMG Audit S.à.r.l., 9, Allée Scheffer, L-2520 Luxembourg, en tant que réviseur d'entreprises a été renouvelé, et ce jusqu'à l'assemblée générale annuelle des actionnaires de la société devant approuver les comptes de la Société pour l'exercice social se terminant au 31 mars 2010.

2. Le mandat de Monsieur Shigeru Ito en tant qu'administrateur de la Société a été renouvelé, et ce jusqu'à l'assemblée générale annuelle des actionnaires de la société pour l'exercice social se terminant au 31 mars 2010.

Le mandat de Monsieur François Quoirin en tant qu'administrateur de la Société a été renouvelé, et ce jusqu'à l'assemblée générale annuelle des actionnaires de la société pour l'exercice social se terminant au 31 mars 2010.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

TDK Recording Media Europe S.A.

François Quoirin

Référence de publication: 2010059489/19.

(100059591) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 avril 2010.

Parish Capital Luxembourg Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2346 Luxembourg, 20, rue de la Poste.

R.C.S. Luxembourg B 136.394.

Extrait des Résolutions de l'Associé unique du 16 avril 2010

L'associé unique de la Société a décidé comme suit:

- d'accepter la démission de Steven LaDew en tant gérant A de la Société et ce avec effet immédiat au 16 avril 2010,
- de nommer James Mason, né le 19 janvier 1969 à New Bern, North Carolina, Etats-Unis d'Amérique, avec adresse professionnelle au 5915 Farrington Road, Suite 202 Chapel Hill, NC 27517, Etats-Unis d'Amérique, gérant A de la société, et ce avec effet immédiat au 16 avril 2010.

Luxembourg, le 28 avril 2010.

Andreia Machado.

Référence de publication: 2010059492/15.

(100059722) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 avril 2010.

Natixis International Funds (Lux) I, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2-8, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 53.023.

Suite à l'assemblée générale ordinaire du 21 mai 2010, les actionnaires de la société Natixis International Funds (Lux) I ont pris les résolutions suivantes:

- Réélection des membres du conseil d'administration de la société. Désormais, le conseil d'administration de la société est composé comme suit, jusqu'à la date de la prochaine assemblée générale qui se tiendra en 2011:

- * Hervé Guinamant
- * Susan Tobin
- * Eliza Deliyannides
- * Jason Trépanier

- Renouvellement du mandat de PricewaterhouseCoopers S.à r.l. en leur fonction de réviseur d'entreprise de la société pour une durée de trois années, jusqu'à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en 2013.

Luxembourg, le 25 mai 2010.

Brown Brothers Harriman (Luxembourg) S.C.A.

Signature

Référence de publication: 2010082737/20.

(100073869) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mai 2010.

DB Platinum IV, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1470 Luxembourg, 69, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 85.828.

L'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires qui s'est tenue le 16 avril 2010 a décidé:

- de renouveler le mandat de:

Monsieur Freddy BRAUSCH

Etude Linklaters Loesch

35, avenue J.F Kennedy

L-1855 LUXEMBOURG

Monsieur Werner BURG

Deutsche Bank Luxembourg S.A.

2, Boulevard Konrad Adenauer

L-1115 LUXEMBOURG

Monsieur Klaus-Michael VOGEL

Deutsche Bank Luxembourg S.A

2, Boulevard Konrad Adenauer

L-1115 LUXEMBOURG

en leur qualité d'administrateur pour une période d'un an prenant fin lors de la prochaine Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en 2011,

- de renouveler le mandat de:

Ernst & Young

Parc d'Activité Syrdall 7

L-5365 MUNSBACH

en qualité de Réviseur d'Entreprises pour une période d'un an prenant fin lors de la prochaine Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en 2011.

Pour DB PLATINUM IV

Société d'Investissement à Capital Variable

RBC Dexia Investor Services Bank S.A.

Société Anonyme

Signatures

Référence de publication: 2010059490/34.

(100059604) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 avril 2010.

DKV Globality S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2540 Luxembourg, 13, rue Edward Steichen.

R.C.S. Luxembourg B 134.471.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 21 avril 2010

L'assemblée générale des actionnaires a décidé de nommer avec effet immédiat M. Martin Von Käer, résidant professionnellement au 13, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg, en tant qu'administrateur de la Société pour une période prenant fin lors de l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en 2011.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 avril 2010.

Pour DKV Globality S.A.

Martin Von Kiær

Référence de publication: 2010059496/15.

(100059791) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 avril 2010.

Parish Capital Luxembourg Holdings II-A, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2346 Luxembourg, 20, rue de la Poste.

R.C.S. Luxembourg B 145.397.

—
Extrait des Résolutions de l'Associé unique du 16 avril 2010

L'associé unique de la Société a décidé comme suit:

- d'accepter la démission de Steven LaDew en tant que gérant A de la Société et ce avec effet immédiat au 16 avril 2010,

- de nommer James Mason, né le 19 janvier 1969 à New Bern, North Carolina, Etats-Unis d'Amérique, avec adresse professionnelle au 5915 Farrington Road, Suite 202, Chapel Hill, NC 27517, Etats-Unis d'Amérique, gérant A de la société, et ce avec effet immédiat au 16 avril 2010.

Luxembourg, le 28 avril 2010.

Andreia Machado.

Référence de publication: 2010059493/16.

(100059732) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 avril 2010.

MD SKIN Solutions Sàrl, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1463 Luxembourg, 29, rue du Fort Elisabeth.

R.C.S. Luxembourg B 148.095.

—
Il est porté à la connaissance de tous:

Première résolution

L'assemblée décide de nommer à la fonction de gérant technique Monsieur Joseph Mocachen, demeurant professionnellement au L-1463 Luxembourg, 29, rue du Fort Elisabeth.

La résolution qui précède est prise à l'unanimité des voix.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 17.00 heures.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 avril 2010.

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2010059494/17.

(100059759) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 avril 2010.

Landex S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 43, boulevard Joseph II.

R.C.S. Luxembourg B 94.711.

—
EXTRAIT

Il résulte de la décision prise par le conseil d'administration de la Société en date du 23 avril 2010 que:

1. Est coopté aux fonctions d'administrateur de la Société:

- Monsieur Eddy Dôme, expert-comptable, avec adresse professionnelle au 43, boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg avec effet au 23 avril 2010;

en remplacement de Madame Nathalie Prieur. Le mandat des administrateurs prendra fin lors de l'assemblée générale des actionnaires qui se tiendra en 2015.

2. Est cooptée fonctions de commissaire aux comptes de la Société:

- La société Belthur Accounting Ltd, 1 Kings Avenue, Winchmore Hill, N21 3NA London (Royaume Uni) avec effet au 23 avril 2010;

en remplacement de la société Benoy Kartheiser Management S.à r.l. Le mandat du commissaire aux comptes prendra fin lors de l'assemblée générale des actionnaires qui se tiendra en 2015.

3. Le siège social de la Société est transféré du 11, rue Sainte Zithe, L-2763 Luxembourg au 43, boulevard Joseph II, L-1840 avec au 1^{er} janvier 2010.

Pour mention aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 mai 2010.

Pour la Société

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2010064180/26.

(100078895) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juin 2010.

Elina Invest Sàrl, Société à responsabilité limitée unipersonnelle.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2-8, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 132.092.

Extrait des résolutions de l'Associé Unique prises le 16 avril 2010

Le 16 avril 2010, l'Associé Unique de la Société a pris les résolutions suivantes:

- D'accepter la démission de Luxembourg Corporation Company SA comme Gérant de la société avec effet immédiat.
- De nommer PCapital SGPS Unipessoal SA, ayant son siège au Av. Arriaga n° 73 - 2° Andar, Sala 212, Edificio Marina Club, 9050 Funchal, Portugal, Gérant de la société avec effet immédiat et pour une durée indéterminée.

Luxembourg, le 16 avril 2010.

PCapital SGPS Unipessoal SA

Gérant

Diogo Vaz Guedes / Carlos Vasconcellos Cruz

Référence de publication: 2010059497/16.

(100059798) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 avril 2010.

Inncona S.à r.l. & Cie. (431.) S.e.c.s., Société en Commandite simple.

Siège social: L-5444 Schengen, 5, Baachergaass.

R.C.S. Luxembourg B 152.045.

*Gesellschafterbeschluss über die Gesellschafterversammlung der Gesellschaft
in den Büroräumen der EKIAM Management S. à r.l., 16, rue de l'Église, L-6720 Grevenmacher*

Nach Art. 16 des Gesellschaftsvertrages ist die Inncona Management S. à r.l. allein zuständig für die Aufnahme neuer Gesellschafter in die Gesellschaft. Dies vorausgeschickt halten die alleinvertretungsberechtigten Geschäftsführer

Inncona Management S. à r.l., Herr Karl Rauchel, geschäftsansässig, 5, Baachergaas, L-5444 Schengen, eingetragen im Handelsregister von Luxemburg unter B 128.812,

- nachstehend "Commandité INNCONA" oder "INNCONA" genannt -
- und die

EKIAM Management S. à r.l., Herr Wolfgang Albus, geschäftsansässig 16, rue de l'Église, L-6720 Grevenmacher, eingetragen im Handelsregister von Luxemburg unter B 135.627,

EKIAM handelt zugleich für den alleinigen Kommanditisten, Eheleute Andrea + Harald Klopstock, Pfälzer Str. 57C, D-83109 Großkarolinenfeld, aufgrund der EKIAM vorliegenden Vollmacht,

- nachstehend auch "Commandité EKIAM" oder "EKIAM" genannt -

unter Verzicht auf sämtliche Form- und Fristvorschriften eine Gesellschafterversammlung für oben näher bezeichnete Gesellschaft ab und beschließen wie folgt:

1. Die EKIAM Management S. à r.l. wird mit Zustimmung der INNCONA mit Wirkung vom heutigen Tage als weitere persönlich haftende Komplementärin (Commandité) in die Kommanditgesellschaft der Inncona S. à r.l. & Cie. Quatre cent trente et unième (431.) S.e.c.s. aufgenommen. EKIAM übernimmt ab diesem Datum als geschäftsführende Gesellschafterin die persönliche Haftung und die Vertretung der Kommanditgesellschaft (S.e.c.s.).

2. Die EKIAM ist ausschließlich zur Geschäftsführung und Vertretung der Gesellschaft berechtigt; die INNCONA verzichtet auf das ihr nach Art. 4 Abs. 1 des Gesellschaftsvertrages zustehende Recht zur alleinigen Geschäftsführung und Vertretung der Gesellschaft.

3. INNCONA stellt die EKIAM im Innenverhältnis von der Haftung für Verbindlichkeiten der Inncona S. à r.l. & Cie. Quatre cent trente et unième (431.) S.e.c.s. die bis zum 14.10.2009 im Außenverhältnis zu den jeweiligen Gläubigern wirksam entstanden sind, frei.

4. Die persönlich haftenden Gesellschafter stimmen dem vom alleinigen Kommanditisten getroffenen Beschluss zu, den Namen der Gesellschaft zu ändern.

Es werden keine weiteren Beschlüsse gefasst.

Grevenmacher, den 15. Oktober 2009.

INNCONA Management S. à r.l. / EKIAM Management S. à r.l.

Karl Rauchel / Wolfgang Albus

Référence de publication: 2010084064/38.

(100043003) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 mars 2010.

Blackburn Holding Sàrl, Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 19.657,00.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 138.293.

Il résulte des résolutions écrites de l'actionnaire unique en date du 30 septembre 2009 de la Société que l'actionnaire unique a pris les décisions suivantes:

1. Election du nouveau Gérant pour une durée indéterminée à compter du 30 septembre 2009:

MALAKIY RESOURCES LIMITED, une société avec siège social au 197, Main Street Chambers, Road Town VG 1110 Tortola, Iles Vierges Britanniques, immatriculée avec le registre de sociétés des Iles Vierges Britanniques, sous numéro 1528963.

2. Démission du Gérant suivant:

Manacor (Luxembourg) S.A., une société à responsabilité limitée, avec siège social au 46A, Avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, immatriculée avec le R.C.S. du Luxembourg, sous numéro B 9.098.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Blackburn Holding S.à r.l.

Equity Trust Co. (Luxembourg) S.A.

Agent Domiciliaire

Signatures

Référence de publication: 2010059499/22.

(100059150) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 avril 2010.

Sheringham Holding S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 1.012.500,00.

Siège social: L-5365 Munsbach, 9, Parc d'Activité Syrdall.

R.C.S. Luxembourg B 138.350.

Il résulte des résolutions de l'Associé Unique en date du 12 mars 2010 de la société Sheringham Holding S.à r.l. que l'actionnaire a pris les décisions suivantes:

1. Election du nouveau Gérant B pour une durée indéterminée à compter du 1^{er} mars 2010:

Monsieur Philip Ian Price, né le 22 octobre 1965 à Brentwood, au Royaume-Uni, ayant pour adresse professionnelle le 20 Old Bailey, EC4M 7LN Londres, au Royaume-Uni.

2. Démission du Gérant B suivant à compter du 1^{er} mars 2010:

Monsieur Raphaël Benjamin Thomas Candelier, né le 15 septembre 1980 à Châtenay-Malabry, en France, et domicilié 5, Square de l'Opéra Louis-Jouvet, 75009 Paris, en France.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Sheringham Holding S.à r.l.

Mutua (Luxembourg) S.A.

Gérant A

Signatures

Référence de publication: 2010059500/21.

(100059155) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 avril 2010.

Sales Points Center S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9094 Ettelbruck, 4, rue Tschiderer.
R.C.S. Luxembourg B 104.261.

—
*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire
tenue au siège de la société, extraordinairement en date du 27 avril 2010 à 10.00 heures*

L'assemblée générale révoque avec effet immédiat le mandat d'administrateur de Monsieur Léon GRAULICH, demeurant à B-4845 Jalhay, Cockalfagne, 42.

L'assemblée nomme comme nouvel administrateur jusqu'au 20.05.2014, Madame Laurence LAGACHE, née à Lubumbashi (Congo) le 31.03.1973, demeurant à B-1350 Orp-Jauche, 56, Rue de Fontigny.

Pour extrait sincère et conforme

Un administrateur

Référence de publication: 2010059501/15.

(100059584) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 avril 2010.

East Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2540 Luxembourg, 15, rue Edward Steichen.
R.C.S. Luxembourg B 96.908.

—
Les comptes annuels au 31.12.2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signatures.

Référence de publication: 2010082637/10.

(100073244) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mai 2010.

BIO-OVO Produzentengemeinschaft Bio-Eier, Grossregion-Luxemburg a.s.b.l., Association sans but lucratif.

Siège social: L-7418 Buschdorf, 12, an Uerbech.
R.C.S. Luxembourg F 8.361.

—
STATUTEN

§ I. Name, Sitz, Eintragung, Dauer

1. Der Verein führt den Namen "BIO-OVO Produzentengemeinschaft Bio-Eier, Grossregion-Luxemburg a.s.b.l." Der Sitz des Vereins ist 12, an Uerbech L-7418 Buschdorf
2. Die Dauer des Vereins ist unbegrenzt. Er kann zu jedem Zeitpunkt aufgelöst werden.

§ II. Zweck und Ziele:

Zweck und Ziel des Vereins ist:

- die Förderung der bäuerlichen biologischen Hühnerhaltung in Luxemburg und der angrenzenden Grossregion.
- die Förderung und Unterstützung von Vermarktungsinitiativen welche sich den Prinzipien des fairen Handelns in Wertschöpfungsketten unterwerfen.

Der Satzungszweck wird verwirklicht durch:

1. Die Verteidigung der Interessen der bäuerlichen biologischen Hühnerhaltung in der Grossregion-Luxemburg.
 2. Die vertragliche Anbindung einer Eierpackstelle welche die erzeugten Eier vermarkten soll.
 3. Das Bestimmen eines Warenzeichens zur Kennzeichnung anerkannt biologischer Produkte der Mitglieder des Vereins.
 4. Die jährliche Bestätigung der durch öffentlich anerkannte Kontrollorgane an die Vereinsmitglieder erteilten Bio-Betriebszertifikate und das damit verbundene Recht zur Warenzeichennutzung.
 5. Die Beratung und Aufklärung aller biologisch arbeitenden Legehennen Halter, Verarbeiter und Vermarkter, auch solcher, die eine diesbezügliche Umstellung ihrer Betriebe erwägen.
 6. Aufklärungs- und Informationsarbeit im Sinne der satzungsgemäßen Förderung der biologischen Hühnerhaltung.
 7. Die Kooperation mit anderen Vereinigungen mit ähnlichen Zielsetzungen.
- Mitglieder dürfen auch in ihren Aktivitäten außerhalb des Vereins nicht gegen die Zwecke und Ziele des Vereins verstoßen.

§ III. Finanzen

Die Finanzmittel des Vereins stammen aus Mitgliedsbeiträgen, aus Spenden und Nachlässen und gegebenenfalls aus öffentlichen Beihilfen und Subventionen.

§ IV. Mitgliedschaft

1. Mitglied kann jede natürliche oder juristische Person des privaten und öffentlichen Rechts werden, welche die Ziele des Vereins satzungsgemäß unterstützt.

2. Produzenten müssen außerdem Mitglied in einem anerkannten Bioverband sein.

3. Die Mitgliedschaft beginnt mit der erstmaligen Zahlung des Eintrittsgeldes.

4. Ein Mitglied kann, entsprechend zwingender Gründe, durch einstimmigen Beschluss des Vorstandes nach Anhörung des Mitglieds und unter Angabe der Gründe ausgeschlossen werden. Besonders zwingende Gründe sind schwere Verstöße gegen die Interessen des Vereins, sowie die, trotz Mahnungen, mehr als ein Jahr ausstehende Zahlung von Mitgliedsbeiträgen.

5. Die Mitglieder haben bei ihrem Ausscheiden oder bei der Auflösung des Vereins keine Ansprüche auf das Vereinsvermögen außer auf die zinslose Rückerstattung ihres Eintrittsgeldes.

§ V. Die Mitgliedsbeiträge und Zahlungen an den Verein

1. Ein Eintrittsgeld in Höhe von 1500€ wird sofort nach der Annahme der Mitgliedschaft fällig

2. Ein jährlicher Mitgliedsbeitrag wird von der Mitgliederversammlung festgesetzt und beträgt maximal 100 €.

3. Die Beitragszahlungen werden mittels Banküberweisung getätigt.

§ VI. Die Organe des Vereins

Die Mitgliederversammlung:

a) Einberufung:

1. Mindestens einmal im Jahr ist eine Mitgliederversammlung abzuhalten. Sie wird zuvor, vom Vorstand unter Einhaltung einer Frist von 14 Kalendertagen schriftlich, unter Angabe der Tagesordnung einberufen. Massgebend ist das Datum des Poststempels.

2. Anträge zur Tagesordnung müssen 1 Kalenderwoche vor der Versammlung schriftlich beim Vorstand eingereicht werden. Verspätete Anträge können in die Tagesordnung aufgenommen werden, wenn mindestens ein Drittel der anwesenden Mitglieder der Dringlichkeit zustimmt.

3. Wenn mindestens ein Fünftel der Mitglieder die Einberufung einer außerordentlichen Mitgliederversammlung schriftlich beim Vorstand beantragt, muss der Vorstand diesem Antrag innerhalb von zwei Monaten folgen.

4. Wenn mindestens ein Zwanzigstel der Mitglieder einen Vorschlag zum Inhalt der Tagesordnung schriftlich dem Vorstand mitteilt, muss der Vorstand diesem Vorschlag folgen.

b) Stimmrecht

In der Mitgliederversammlung hat jedes Mitglied eine Stimme. Zur Ausübung seines Stimmrechts kann ein abwesendes Mitglied ein anderes Mitglied seiner Wahl schriftlich dazu bevollmächtigen. Die Bevollmächtigung ist für jede Mitgliederversammlung gesondert zu erteilen; ein Mitglied darf jedoch nicht mehr als drei verschiedene Stimmen vertreten.

c) Zuständigkeit

Die Mitgliederversammlung ist für folgende Angelegenheiten zuständig:

1. Wahl und Abberufung der Mitglieder des Vorstandes sowie zweier Kassenrevisoren.

2. Entgegennahme des Jahres- und des Kassenberichts, sowie die Entlastung des Vorstandes.

3. Festlegung des Mitgliederbeitrages.

4. Beschlussfassung über Änderungen der Statuten und über die Auflösung des Vereins (§VIII).

5. Beschlussfassung über den Ausschluss von Mitgliedern.

6. Beschlussfassung über Kooperationsverträge mit anderen Vereinigungen oder Unternehmen.

d) Beschlussfassung durch die Mitgliederversammlung:

1. Die Mitgliederversammlung wird vom Präsidenten geleitet, oder von einer vom Vorstand dazu beauftragten Person.

2. Beschlüsse werden mit einfacher Mehrheit der anwesenden Mitglieder gefasst. Bei Stimmgleichheit entscheidet das jüngste anwesende Mitglied.

3. Beschlüsse über allgemeine Satzungsänderungen folgen gemäß den in Artikel 8 des abgeänderten Gesetzes vom 21. April 1928 festgesetzten Bestimmungen.

4. Über jede Mitgliederversammlung mit ihren Beschlüssen ist ein Protokoll zu führen, das vom jeweiligen Sekretär zu unterzeichnen ist.

5. Alle Beschlüsse und Protokolle können bei der Geschäftsstelle von allen Mitgliedern eingesehen werden.

Der Vorstand

Der Vorstand besteht aus mindestens 3 und höchstens 5 Personen und übt seine Arbeit ehrenamtlich aus. Mindestens 2/3 der Vorstandsmitglieder müssen Produzenten oder Verarbeiter sein. Er kann einen Beirat zeitlich begrenzt berufen.

a) Zuständigkeit

1. Dem Vorstand obliegt die Führung der Vereinsgeschäfte. Der Vorstand bestimmt unter seinen Mitgliedern einen Präsidenten,... Vize-Präsidenten, einen Sekretär und einen Kassierer. Der Präsident ist der Leiter, der Versammlungen und Vertreter des Vereins in der Öffentlichkeit.

2. Dem Vorstand obliegt die Anstellung, Begleitung und Kündigung von Angestellten des Vereins.

3. Der Sekretär ist für die Führung der Protokolle in den Vorstandssitzungen, in den Mitgliederversammlungen und bei Veranstaltungen des -Vereins verantwortlich.

Er legt der Mitgliederversammlung den Jahresbericht vor.

4. Der Kassierer ist für sämtliche Aufgaben, die mit der Führung der Bücher zusammenhängen, einschließlich der Bank- und Kassenführung, verantwortlich. Er erstellt jährlich die Bilanz bzw. die Einnahmen-Ausgaben-Rechnung und das Vermögensverzeichnis des Vereins.

5. Der Vorstand beruft die Mitgliederversammlung ein und stellt die Tagesordnung auf.

6. Der Vorstand ist verantwortlich für die Durchführung der Beschlüsse der Mitgliederversammlungen.

7. Der Vorstand bestimmt in seiner ersten Sitzung nach der Mitgliederversammlung die Richtlinien- und Anerkennungskommission.

8. Er verwaltet das Vereinsvermögen und plant die Jahresarbeit.

9. Der Vorstand schlägt der Mitgliederversammlung den jährlichen Mitgliedsbeitrag vor.

b) Die Wahl

Die Wahl der Vorstandsmitglieder erfolgt auf zwei Jahre. Vor jeder Mitgliederversammlung scheidet die Hälfte der Vorstandsmitglieder aus. Diese Vorstandsmitglieder sind bei entsprechender Kandidatur wieder wählbar. Neue Kandidaturen müssen schriftlich, spätestens vier Tage vor der Mitgliederversammlung dem amtierenden Vorstand zugehen. Die Wahlen sind geheim und zählen nach einfacher Mehrheit. Im Falle von Stimmgleichheit entscheidet eine Nachwahl über die zur Wahl stehenden Kandidaten. Jedes Vorstandsmitglied ist einzeln zu wählen. Zu Vorstandsmitgliedern können nur Mitglieder des Vereins gewählt werden, welche ihre Mitgliedsbeiträge ordnungsgemäß entrichtet haben. Mit der Beendigung der Mitgliedschaft im Verein endet auch das Amt eines Vorstandsmitglieds.

c) Einberufung

Der Vorstand muss mindestens 2 mal im Jahr tagen. Die Einberufung hierzu hat durch den Präsidenten oder Vizepräsidenten, mindestens 10 Kalendertage im Voraus schriftlich an alle Vorstandsmitglieder unter Angabe der Tagesordnung zu erfolgen.

d) Beschlussfassung

Der Vorstand ist beschlussfähig, wenn die Hälfte seiner Mitglieder anwesend ist. Die Beschlüsse werden nach einfacher Mehrheit gefasst. Über jede Vorstandssitzung und deren Beschlüsse ist ein Protokoll zu führen, dieses muss den Vorstandsmitgliedern spätestens mit der Einberufung zur nächsten Sitzung zugestellt und dann Guteheissen werden. Im Protokoll müssen Beschlüsse klar als solche gekennzeichnet werden.

Die Kassenrevisoren:

Es werden zwei unabhängige und unbefangene Kassenrevisoren von der Mitgliederversammlung jeweils für zwei Jahre gewählt. Wiederwahl ist möglich.

Die Kassenrevisoren dürfen nicht dem Vorstand angehören, sie können natürliche oder juristische Personen sein.

Die Kassenrevisoren haben das Finanzgebahren des Vereins im Hinblick auf die ordnungsgemäße Rechnungslegung und die satzungsgemäße Verwendung der Mittel innerhalb von drei Monaten ab Erstellung des Jahresabschlusses zu prüfen und der Mitgliederversammlung umfassend darüber zu berichten.

§ VII. Geschäftsjahr:

Das Geschäftsjahr beginnt am 1. Januar und endet am 31. Dezember.

§VIII. Auflösen des Vereins:

Der Verein kann nur durch Beschluss der Mitgliederversammlung aufgelöst werden. Die Auflösung des Vereins durch Beschluss der Mitgliederversammlung erfolgt gemäß den Bestimmungen des Artikel 20 des abgeänderten Gesetzes vom 21. April 1928.

§ IX. Sonstiges:

Für alle nicht geregelten Fragen gilt das Gesetz vom 21. April 1928 über die Gesellschaften ohne Gewinnzweck, sowie abgeändert und ergänzt.

Erstellt in Buschdorf am 19. November 2009.

Unterschriften

Gründungsmitglieder

Référence de publication: 2010082918/139.

(100073858) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mai 2010.

Personal Properties S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1510 Luxembourg, 38, avenue de la Faïencerie.

R.C.S. Luxembourg B 111.290.

—
RECTIFICATIF

Extrait

AU LIEU DE

Il résulte du procès verbal d'une Assemblée Générale Extraordinaire du 26 avril 2010 que sont été nomme.

Administrateurs:

Monsieur Roberto de Luca, employé privé, demeurant professionnellement à 40, Avenue de la Faïencerie, L-1510 Luxembourg.

Monsieur Pedro Goncalves, employé privé, demeurant professionnellement à 40, Avenue de la Faïencerie, L-1510 Luxembourg.

Madame Valéry Wesquy, employée privée, demeurant professionnellement à 3, rue Belle Vue, L-1227 Luxembourg.

Reviseur:

La société Autonome de Révision S.C., avec siège social à L-2146 Luxembourg, 74, rue de Merl, inscrite auprès du Registre de Commerce et de Sociétés de Luxembourg sous le numéro E 955.

Les mandats des administrateurs et du réviseur viendront à échéance lors de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en 2016.

Luxembourg, le 07 mai 2010.

Pour extrait conforme

Enregistré au registre de commerce et des sociétés sous la référence:L100066004

Déposé le 11/05/2010

IL Y A LIEU DE LIRE:

Il résulte du procès verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 26 avril 2010 que les personnes suivantes ont été élues:

Administrateurs:

Monsieur Roberto de Luca, employé privé, demeurant professionnellement 40, Avenue de la Faïencerie, L-1510 Luxembourg.

Monsieur Pedro Goncalves, employé privé, demeurant professionnellement 40, Avenue de la Faïencerie, L-1510 Luxembourg.

Madame Valérie Wesquy, employée privée, demeurant professionnellement 3, rue Belle Vue, L-1227 Luxembourg.

Reviseur:

La société Autonome de Révision S.C., avec siège social à L-2146 Luxembourg, 74, rue de Merl, inscrite auprès du Registre de Commerce et de Sociétés de Luxembourg sous le numéro E 955.

Les mandats des administrateurs et du réviseur viendront à échéance lors de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en 2016.

Le siège social de la société est à nouveau établi au 38 avenue de la Faïencerie à L-1510 Luxembourg

Luxembourg, le 20 mai 2010.

Pour extrait conforme

Signature

Référence de publication: 2010082666/44.

(100073881) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mai 2010.
